



Réserve Naturelle  
**GORGES DE L'ARDECHE**

Comité consultatif  
Privas, le 1<sup>er</sup> juillet 2015

# **PLAN DE GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES GORGES DE L'ARDECHE**

## **ÉVALUATION DU PLAN INITIAL (2008 -2012)**

Denis DOUBLET, Conservateur  
Mai 2015

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	p.4
LES OBJECTIFS A LONG TERME.....	p.5
LES OPERATIONS DE GESTION .....	p.7
BILAN DE LA PROGRAMMATION AU REGARD DES OBJECTIFS A LONG TERME.....	p.8
BIBLIOGRAPHIE.....	p.42
ANNEXES.....	p.45

1/ Tableau de correspondance "Enjeux - Priorité" et "Objectif à Long Terme"  
du prochain PG RNINGA (2016 - 2020)

2/ Tableau de correspondance des anciens OLT avec les nouveaux OLT du prochain  
PG RNINGA (2016-2020)

### Liste des sigles et acronymes utilisés :

<b>AMM</b>	: Accompagnateur en Moyenne Montagne
<b>APPB</b>	: Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope
<b>ATEN</b>	: Atelier Technique des Espaces Naturels
<b>BE</b>	: Brevet d'Etat
<b>CBNMC</b>	: Conservatoire Botanique National du Massif Central
<b>CC</b>	: Comité Consultatif
<b>CDFFME</b>	: Comité Départemental de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade
<b>DOCOB</b>	: Document d'objectifs
<b>DOCUG</b>	: Document Unique de Gestion (site N2000 du Sud Ardèche et de la Dent de Rez et ENS des Gorges de l'Ardèche : site classé du Pont d'Arc et Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche)
<b>DRAC</b>	: Direction Régionale des Affaires Culturelles
<b>DREAL</b>	: Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
<b>ENS</b>	: Espace Naturel Sensible
<b>ERDF</b>	: Électricité Réseau Distribution de France
<b>EEE v</b>	: Espèce Exotique Envahissante végétale
<b>EEE a</b>	: Espèce Exotique Envahissante animale
<b>LPO</b>	: ligue pour le Protection des Oiseaux (anciennement CORA)
<b>LR</b>	: Languedoc - Roussillon
<b>MRM</b>	: Migrateurs Rhône Méditerranéen (association)
<b>ONCFS</b>	: Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
<b>ONEMA</b>	: Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
<b>ONF</b>	: Office National des Forêts
<b>OLT</b>	: Objectif à Long Terme
<b>PG RNNGA</b>	: Plan de Gestion de la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche
<b>RNNGA</b>	: Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche
<b>RA</b>	: Rhône-Alpes
<b>RTGA</b>	: Route Touristique des Gorges de l'Ardèche
<b>RNF</b>	: Réserve Naturelle de France
<b>SBA</b>	: Société Botanique d'Ardèche
<b>SGGA</b>	: Syndicat Mixte de Gestion des Gorges de l'Ardèche
<b>SRCE</b>	: Schéma Régional de Cohérence Ecologique
<b>ZNIEFF</b>	: Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique

L'élaboration des plans de gestion pour les RNN est imposée par le code de l'environnement (R 332-21 et 332-22). C'est une des missions du gestionnaire. Elle garantit une gestion cohérente de milieux naturels exceptionnels, rares et/ou menacés.

À échéance de la programmation, la rédaction d'un nouveau plan de gestion doit être menée, comme prévu dans le code de l'environnement. Cela nécessite, dans un premier temps, de réaliser une évaluation du plan de gestion arrivant à son terme. La démarche vise à apprécier l'adéquation des objectifs et des opérations définis avec la réalité de terrain, l'évolution de celle-ci et les différentes contraintes auxquelles peut être confronté le gestionnaire.

Cette évaluation, qui fait l'objet du présent document, permettra donc d'établir la pertinence des objectifs et des opérations du deuxième plan de gestion de la RNNGA (2008 - 2012) et de les redéfinir, si nécessaire. Elle constitue une première phase indispensable pour l'élaboration du nouveau plan de gestion.

La réserve naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche, dont le SGGA assure, par convention, la gestion, a été créée par Décret n° 80-27 du 14 janvier 1980.

La révision porte sur le deuxième plan de gestion, dont la rédaction avait été confiée à Denis Doublet, conservateur de la RNNGA. Il a été partiellement validé par le Conseil scientifique de la RNNGA et la DREAL (17 décembre 2007) et mis en attente pour cause de révision du Décret de la réserve naturelle et création du périmètre de protection. Toutefois, la réserve naturelle a bénéficié, entre 2008 et 2014, d'une gestion s'appuyant sur les OLT, les Objectifs de plan et les opérations validées en comité consultatif.

L'évaluation du deuxième plan de gestion prend appui sur divers documents (bilans d'activité annuels et sur 5 ans...), sur la base de données naturalistes (SERENA), études scientifiques (programmes d'actions SGGA) mais également sur l'avis du Conseil Scientifique de la RNNGA, l'expérience du personnel du SGGA ainsi que sur les connaissances des différents partenaires et acteurs de la réserve naturelle.

Démarche suivie pour la révision :

- ✓ collectes et analyses de données (bibliographie, exploitation des bases de données...),
- ✓ échanges et réunions de travail avec l'équipe du SGGA,
- ✓ échanges et réunions de travail avec le CS de la RNNGA,
- ✓ échanges avec les différents acteurs de la RNN (élus municipaux, ONF, LPO, chasseurs, brevets d'Etat labellisés, autres partenaires...). Ces échanges ont principalement pour objet de recueillir les informations nécessaires sur les activités de ces acteurs dans la réserve, de comprendre les besoins ou contraintes liés à ces activités et le point de vue des acteurs sur la gestion de la réserve, elles visent aussi à informer les acteurs et favoriser leur implication dans la démarche de révision du plan de gestion,
- ✓ Mise en cohérence du DOCUG du site N2000 « du Sud Ardèche et de la Dent de Rez » avec le nouveau PG de la RNNGA,
- ✓ appui technique de RNF (accompagnement à la prise en compte de l'évaluation de l'état de conservation du patrimoine naturel),
- ✓ Évaluation,
- ✓ Rédaction du nouveau plan de gestion,
- ✓ Présentation au comité consultatif de la RNNGA et à la DREAL.

## LES OBJECTIFS À LONG TERME

Comme le stipule le guide méthodologique des plans de gestion des Réserves naturelles (Atelier Technique des Espaces Naturels, cahier technique n°79, 2006) les Objectifs à Long Terme (OLT) doivent permettre « *d'atteindre ou de maintenir un état considéré comme idéal pour la réserve naturelle (tous les habitats et les populations d'espèces). Ils doivent être conçus sur la base du diagnostic et notamment à partir des enjeux. Ils ont vocation à rester quasi permanents dans les plans successifs (sauf erreur de définition lors du premier plan ou amélioration sensible des connaissances), même lorsque les évaluations démontrent qu'ils sont atteints* ».

La gestion de la RNNGA confiée au SGGA s'articule autour des missions fixées dans l'article de la convention de gestion :

Domaines d'activité prioritaire

- ✓ gardiennage et surveillance de la réserve naturelle ;
- ✓ protection et entretien général du milieu ;
- ✓ réalisation et entretien du balisage, bornage de la réserve et signalisation ;
- ✓ amélioration des connaissances liées au patrimoine naturel et géologique, actualisation de la base de données SERENA ;
- ✓ prestation de conseils, études et ingénieries ;
- ✓ création et entretien d'infrastructures d'accueil ;
- ✓ suivi et évaluation des actions : demandes d'autorisation, rapport d'activité annuel, mise en œuvre des orientations et actions du plan de gestion depuis 5 ans, actualisation de la base de données ARENA.
- ✓ fonctionnement général de la réserve (animation, gestion administrative et financière...)

Domaines d'activité secondaire

- ✓ participation à la recherche ;
- ✓ Accueil et éducation du public (pédagogie, sensibilisation, réalisation et entretien des équipements...).

Les OLT découlant de son diagnostic patrimonial et fixant l'orientation de la gestion, ont été regroupés dans le deuxième plan de gestion selon quatre catégories :

### 1/ Conservation du Patrimoine naturel et culturel

- A. Conserver le patrimoine naturel et favoriser la naturalité du site (objectif prioritaire).
- B. Améliorer les connaissances (inventaire de la biodiversité) et recherche (objectif prioritaire).
- C. Accroître la biodiversité (objectif prioritaire).
- D. Conserver le patrimoine culturel : archéologie et petit patrimoine (objectif secondaire).

### 2/ Pédagogie, maîtrise de la fréquentation, information

- E. Assurer la vocation pédagogique et culturelle de la réserve naturelle (objectif prioritaire).
- F. Maîtriser la fréquentation touristique et sportive (objectif prioritaire).
- G. Informer et communiquer auprès du public et de nos partenaires (objectif secondaire).

### 3/ Police et surveillance

H. Assurer la police de la Nature et la surveillance du site (objectif prioritaire).

### 4/ Gestion administrative

I. Améliorer le fonctionnement : personnel, bâtiments, Plan de gestion (objectif prioritaire).

**Tableau 1 : Récapitulatif des OLT du plan de gestion initial de la RNNGA**

<b>OLT du deuxième plan de gestion de la RNNGA (2008-2012)</b>	
Conservation du Patrimoine naturel et culturel	<b>A. Conserver le patrimoine naturel et favoriser la naturalité du site (objectif prioritaire)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Favoriser l'évolution naturelle de la forêt et sa fonctionnalité</li><li>• Maintenir les milieux dunaires remarquables ouverts de la réserve naturelle</li><li>• Conserver le milieu rupestre (falaises) et sa fonctionnalité (sites de nidification, refuges d'espèces patrimoniales rares et vulnérables...)</li><li>• Conserver le milieu souterrain et sa fonctionnalité</li><li>• Conserver les espèces de mammifères à forte valeur patrimoniale et leur population : Loutre d'Europe, Castor...</li><li>• Conserver le patrimoine géologique remarquable</li></ul>
	<b>B. Améliorer les connaissances (inventaire de la biodiversité) et recherche (objectif prioritaire)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Milieux aquatiques (castor, loutre, alose, apron ...)</li><li>• Pelouses psammophiles</li><li>• Genévrier de Phénicie</li><li>• Avifaune</li><li>• Invertébrés....</li></ul>
	<b>C. Accroître la biodiversité (objectif prioritaire)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Recherche sur la faune ancienne</li><li>• Avifaune nicheuse rupestre patrimoniale</li></ul>
	<b>D. Conserver le patrimoine culturel : archéologie et petit patrimoine (objectif secondaire)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sites archéologiques et "petit patrimoine"</li></ul>
Pédagogie, maîtrise de la fréquentation, information	<b>E. Assurer la vocation pédagogique et culturelle de la réserve naturelle (objectif prioritaire)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Améliorer l'accueil des scolaires et développer l'animation pédagogique</li><li>• Donner un éclairage pédagogique au visiteur</li></ul>

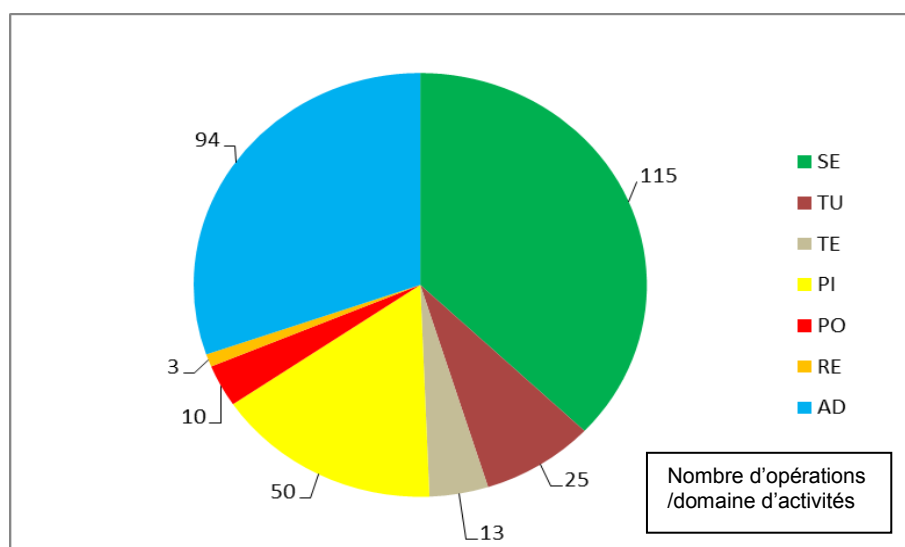
	<b>F. Maîtriser la fréquentation touristique et sportive (objectif prioritaire)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Canoë kayak, Spéléologie, escalade, randonnée pédestre</li> </ul>
	<b>G. Informer et communiquer auprès du public et de nos partenaires (objectif secondaire)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer et affirmer le caractère et l'identité " Réserve naturelle "</li> </ul>
Police et surveillance	<b>H. Assurer la police de la Nature et la surveillance du site (objectif prioritaire)</b>
Gestion administrative	<b>I. Améliorer le fonctionnement : personnel, bâtiments, Plan de gestion (objectif prioritaire)</b>

## LES OPERATIONS DE GESTION

Les opérations prévues au deuxième plan de gestion sont réparties en huit rubriques. Chaque opération est identifiée par un code unique dont les deux premières lettres renvoient au domaine d'activité concerné :

<b>SE</b>	Suivis, études, inventaires
<b>TU</b>	Travaux uniques, équipements
<b>TE</b>	Travaux d'entretien, maintenance
<b>PI</b>	Pédagogie, information, animation, éditions
<b>PO</b>	Police de la nature
<b>RE</b>	Recherche
<b>AD</b>	Gestion administrative

Figure 1 : Répartition des opérations en fonction des domaines d'activités



Comme indiqué par la Figure 1, le plus grand nombre d'opérations est dédié aux suivis, études et inventaires (115), au suivi administratif (84) et à la pédagogie, informations, animations et éditions (50). Ce sont ensuite les opérations liées aux travaux uniques et équipements (25), les travaux d'entretien et de maintenance (13), la police de la nature (10)\* et enfin la recherche (3).

On observe une part importante d'opérations à mener dans le cadre des suivis, études et inventaires compte tenu du volet consacré à l'amélioration des connaissances de la biodiversité du site.

Les nombreuses actions menées avec les partenaires et acteurs de la RNNGA en faveur des espèces et milieux remarquables et le travail de mise en cohérence du DOCUG du site N2000 « du Sud Ardèche et de la Dent de Rez » expliquent l'importance également du volet « Suivi administratif ».

\*Concernant le volet « Police de la nature », le chiffre de 10 opérations correspond à des actions ciblées mais qui ne prennent pas en compte les missions courantes de police et de surveillance du site dans le cadre du fonctionnement de la réserve naturelle. En effet, chaque année, les 4 gardes de la réserve effectuent, depuis la mise en oeuvre du deuxième plan de gestion, près de 800 à 900 heures de polices et de surveillance, en moyenne, en particulier d'avril à septembre, avec des opérations de police interservices (ONCFS, ONEMA, ONF, Gendarmerie, police rurale...) durant les mois de juillet et d'août ainsi qu'une astreinte chaque Week end.

## BILAN DE LA PROGRAMMATION AU REGARD DES OBJECTIFS À LONG TERME

Les tableaux des pages suivantes présentent les résultats de l'évaluation conduite sur les opérations pour chacun des OLT du plan de gestion (2008 -2012) y compris sur la période 2013 à 2014 durant laquelle la gestion de la RNNGA a été conduite en cohérence avec les OLT, les objectifs opérationnels et les opérations qui leurs sont associées.

Chacune de ces opérations est regroupée par objectif opérationnel et évaluée du point de vue de sa réalisation et de sa pertinence vis-à-vis de l'objectif visé. Un commentaire apporte des précisions sur les résultats de l'opération, les raisons éventuelles expliquant sa non réalisation (difficultés rencontrées,...), l'appréciation portée sur la pertinence mais également ce qui peut être envisagé dans le troisième plan de gestion (2015-2019).

Le degré de réalisation et le niveau de pertinence sont indiqués selon la codification suivante :

Légende :

	Degré de réalisation de l'opération à l'échelle de la réserve	Degré de pertinence de l'opération au regard de l'objectif opérationnel correspondant
<b>0</b>	Irréalisée	Non pertinente, à ne pas reconduire
<b>*</b>	Seulement abordée	Peu pertinente
<b>**</b>	Partiellement réalisée	Pertinente mais pouvant être améliorée
<b>***</b>	Pleinement réalisée	Pertinente / adaptée
<hr/>		
<b>P</b>	Priorité	
<b>C.op</b>	Code opération	
<b>D.r</b>	Degré de réalisation de l'opération à l'échelle de la réserve	
<b>D.p</b>	Degré de pertinence de l'opération au regard de l'objectif opérationnel correspondant	
<b>Obj.r</b>	Objectif à reconduire	
<b>Obj.ref</b>	Objectif à reformuler/adapter	



Dans un second temps, les résultats de l'évaluation des opérations et l'analyse qui en est faite sont utilisés pour évaluer les objectifs opérationnels du premier plan de gestion, leur degré d'atteinte et leur pertinence vis-à-vis des objectifs à long terme.

Cette deuxième étape permet d'asseoir les propositions portant sur les objectifs opérationnels du futur plan et notamment la suppression ou la modification d'anciens objectifs opérationnels ou l'ajout de nouveaux.

*(Cf. annexes : 1/ Tableau de correspondance "Enjeux" - "Priorité" et "Objectifs à Long Terme" du prochain PG RNNGA /2016 – 2020 et 2/ Tableau de correspondance des anciens OLT avec nouveaux OLT du prochain PG RNNGA / 2016-2020).*

### A. Conserver le patrimoine naturel et favoriser la naturalité du site (objectif prioritaire)

Objectifs opérationnels 2008 -2012	C.op	Opérations 2008 - 2012	P	D.r	D.p	Commentaires	Obj.r	Obj.ref
<b>A1. Maintenir le vieillissement en cours des différents types de chênaies présentes favorables à la naturalité et à la biodiversité du site</b>	TU/TE 1	Appliquer la non gestion en cohérence avec les pratiques actuelles	1	**	***	La libre évolution de la forêt des gorges de l'Ardèche est un objectif prioritaire pour le gestionnaire malgré le décret de la RNNGA autorisant la coupe rase et les fortes pressions sylvicoles importantes pour le bois de chauffage avec des communes très forestières et la création de centrales biomasses comme celle de Pierrelatte : surexploitations des milieux forestiers, coupes rases, puis transport et importation massive de bois. 3 journées de sensibilisation organisées en 2013 et 2014	Oui	Oui
	AD1	Encourager et orienter l'acquisition des forêts par l'Etat ou les collectivités	3	**	***	Travail en cours depuis plusieurs années avec le CG07 dans le cadre de l'ENS des Gorges de l'Ardèche avec près de 200 ha acquis et laissés en libre évolution dans la RNN.		
	AD2	Suivre les aménagements et exploitations forestières (privés et ONF)	3	**	***	Une campagne de sensibilisation des propriétaires et affouagistes est en cours depuis 2012 pour une gestion alternative à la coupe rase et en faveur de la libre évolution de la forêt méditerranéenne des Gorges de l'Ardèche. Mise en place depuis 2013 d'un suivi des aménagements forestiers en partenariat avec l'ONF (07 et 30) qui reste à structurer. Difficultés d'anticiper les coupes réalisées par les privés.		
	AD3	Contacteur les propriétaires, recours à la préemption (TDENS)	3	***	***	Principalement à l'initiative du CG07 avec priorisation de futures acquisitions proposées par le SGGA (stage Master 2 : étude des propriétés du CG07 en 2012)		
	SE1	Etudier l'évolution des écosystèmes forestiers des gorges de l'Ardèche, selon le protocole mis en place par RNF (protocole de suivi dendrométrique des réserves forestières (PSDRF)	1	**	***	La mise en place du PSDRF s'est terminée en 2013. Le protocole a été adapté au contexte méditerranéen (gestion en taillis) avec le soutien de RNF et des échanges techniques et scientifiques avec l'ONF (partenaire de RNF pour le PSDRF). 268 placettes permanentes mises en place dans la RNNGA. Très chronophage mais très pertinent au regard des 1400 ha de forêt méditerranéenne protégée.		
	SE2	Compléter l'inventaire des Coléoptères saproxyliques (bioindicateurs de la naturalité de la forêt)	2	0	***	Le complément d'inventaire des coléoptères saproxyliques n'est pas actuellement nécessaire compte tenu des résultats de l'étude réalisée en 2008 : 196 espèces coléoptères saproxyliques présents dans la réserve naturelle, 63 espèces bio indicatrices de la qualité des forêts françaises dont 31 espèces sur le seul site de Gaud. A revoir dans une dizaine d'années.		

	SE3	Inventorier les Bryophytes forestiers (bioindicateurs de la naturalité de la forêt) afin d'obtenir un état zéro	2	***	***	Inventaire réalisé en 2012 : résultats en adéquation avec le caractère « jeune forêt » (gestion en taillis abandonnée depuis près de 100 ans) Orientation de gestion proposée au regard des espèces bioindicatrices identifiées et de la fonctionnalité de la forêt des Gorges de l'Ardèche : favoriser sa libre évolution. <b>(Cf. B9. Inventorier les Bryophytes)</b>	Oui	Oui
	SE4	Inventorier les lichens forestiers (bioindicateurs de la naturalité de la forêt)	2	**	***	Résultats en adéquation avec le caractère « jeune forêt » (gestion en taillis abandonnée depuis près de 100 ans) <b>(Cf. B7. Inventorier les lichens)</b>		
	SE5	Poursuivre le suivi de la chênaie verte (Docob site natura 2000 B1)	2	**	0	Le suivi de l'ensemble de la chênaie verte du site N2000 ne semble pas réaliste. Suivi de la chênaie verte sur la commune de St Remèze par l'ONF : 5 placettes depuis 2000 et sur 30 ans (pas de résultats pour le moment) avec objectifs d'une sylviculture adaptée. Le nouveau DOCOB (DOCUG) préconise de favoriser la gestion alternative à la coupe rase et des ilots de sénescence.		
<b>A2. Préserver la ripisylve en maintenant les Peupleraies alluviales hygroclines</b>	SE6	Poursuite de l'étude des peuplements de Peuplier dans le cadre du programme National de conservation de <i>Populus nigra</i>	3	0	**	L'INRA préconise un suivi (veille écologique) sur le long terme des 50 peupliers de la RNNGA ayant fait l'objet d'un prélèvement dans la réserve naturelle dans le cadre de l'étude menée dans plusieurs sites protégés.		
	SE7	Suivre les zones de semis du Peuplier noir	3	0		Complément d'étude envisagé dans le suivi de la forêt alluviale prévu en 2015 (stagiaire Master).		
	SE8	Favoriser la régénération naturelle du Peuplier noir	3	0	0	Opérations non retenues : choix de la non intervention favorable à la fonctionnalité naturelle du site.		
	TE2	Sélectionner et protéger les peupliers les plus remarquables contre les impacts du Castor		0				
	PI01	Informier le public de l'intérêt de conserver les peuplements de Peuplier noir	3	*	**	Message régulièrement transmis au cours des deux formations/an des BE labellisées et articles blog SGGA		
	SE9	Poursuivre le suivi de la ripisylve	3	0	**	Plutôt envisagée dans le cadre de la mise en place du PSDRF alluviales en 2015.		
	SE10	Identifier et préciser les impacts de la fréquentation humaine sur la ripisylve	3	0	**	Pas de moyens financiers pour réaliser cette étude. Inscrite dans un futur LIFE inter sites N2000 du sud Ardèche et intégrée dans la révision du DOCUG validé en 2014.		
	AD4	Mettre en place une gestion adaptée de la ripisylve en fonction des impacts de la fréquentation humaine	3	0	**			
<b>Objectifs opérationnels 2008 -2012</b>	<b>C.op</b>	<b>Opérations 2008 - 2012</b>	<b>P</b>	<b>D.r</b>	<b>D.p</b>	<b>Commentaires</b>	<b>Obj.r</b>	<b>Obj.ref</b>

<b>A3. Etudier la faisabilité de la réintroduction du Cerf, du Chamois et du Bouquetin</b>	SE11	Créer un groupe de travail « Ongulés sauvages » avec le Conseil scientifique de la RNNGA, l'ONCFS, les chasseurs, les propriétaires, l'ONF et la LPO, sur 3 ans	3	*	*	Une seule réunion d'information a été organisée en vue de créer officiellement un groupe de travail « Ongulés sauvages ». Le contexte actuel n'est pas favorable à cette opération : nombreuses réticences des partenaires (chasseurs, ONF, propriétaires) à la présence d'ongulés sauvages, comme le cerf, pouvant impacter la forêt et/ou les cultures ainsi qu'à la réintroduction du Bouquetin synonyme de disparition pour les chèvres « férales » des Gorges de l'Ardèche. La fonctionnalité des écosystèmes des Gorges doit être mieux expliquée afin d'être mieux comprise.	Oui	Oui
	SE12	Poursuivre l'étude des ossements de bouquetin présents dans les cavités de la RNNGA : datation, analyse ADN afin de préciser l'espèce et la période de sa présence	3	**	**	Pas de datation possible des échantillons analysés en laboratoire et en attente du rapport d'analyse depuis 2 ans ! Si poursuite de cette étude, la méthodologie doit être redéfinie afin de pouvoir véritablement préciser l'espèce et la période de sa présence.		
<b>Objectifs opérationnels 2008 -2012</b>	<b>C.op</b>	<b>Opérations 2008 - 2012</b>	<b>P</b>	<b>D.r</b>	<b>D.p</b>	<b>Commentaires</b>	<b>Obj.r</b>	<b>Obj.ref</b>
<b>A4. Lutter contre les Espèces Exotiques Envahissantes végétales des habitats naturels remarquables et des propriétés du CG07</b>	SE13	Inventorier les Espèces Exotiques Envahissantes végétales de la RNNGA et du site classé du Pont d'Arc (ENS): poursuite de l'inventaire 2011	1	***	***	Etude complète (2011 -2012), très bien réalisée et validée par le CS et le gestionnaire. Cartographie précise en particulier sur les propriétés du CG07 et les habitats naturels remarquables.  Stratégie d'intervention précisée en 2014 en fonction des 10 espèces ciblées et de leurs impacts réels ou potentiels identifiés selon les enjeux régionaux et nationaux mais principalement selon la faisabilité de sa mise en œuvre au regard du site (accessibilité, crues).	Oui	Oui
	SE14	Cartographier les Espèces Exotiques Envahissantes végétales de la RNNGA et du site classé du Pont d'Arc (ENS)	1					
	AD5	Définir une stratégie d'intervention de lutte cohérente dans la RNNGA et le site Classé du Pont d'Arc (ENS) avec les enjeux régionaux et nationaux	1					
	TE3	Enlever progressivement (opérations manuelles : arrachage et écorçage et mécaniques) les essences exogènes invasives comme le Robinier, l'Ailante, l'Ambroisie, la Renouée du Japon...en fonction de la stratégie précisée	2	**	**	De 2008 à 2010 : - Interventions ciblées principalement sur trois secteurs de la RNNGA fréquentés (montagne de sable, Gaud et Gournier) - développement de l'Ailante, du Robinier faux acacia et de l'Ambroisie (bivouacs) très partiellement limité. - opérations de lutte trop ponctuelles et méconnaissance des espèces présentes sur la RNNGA et le Site classé du Pont d'Arc. A partir de 2011 : interventions (au minimum 2/an selon les espèces) plus ciblées en fonction de la stratégie mise en place suite à l'étude des EEE végétales : habitats remarquables et/ou d'intérêt communautaire.		

	TE4	Contenir l'expansion des bambous du bivouac de Gaud (château)	2	**	*	L'expansion des bambous du château de Gaud est maîtrisée depuis le début des années 2000. La présence de cette espèce très envahissante plantée avant la création de la RNNGA n'est pas cohérente avec l'objectif A4.		
<b>A5. Réhabiliter ou détruire les « points noirs » (infrastructures touristiques ou privés)</b>	AD6	Compléter l'inventaire des infrastructures touristiques et/ou privées et de leurs statuts de propriété	2	**	**	Partiellement réalisé dans le cadre de l'étude de 2013 des propriétés du CG07 de l'ENS des Gorges de l'Ardèche (rapport de stage), cette étude devrait être complétée en 2016-2017 par un travail sur les parcelles de la RNNGA en rive droite de l'Ardèche (Gard).	Oui	Non
	AD7	Favoriser l'acquisition de propriétés dans le cadre de la protection et de la gestion du site (convention Ardèche –Nature. CG07-SGGA) : conciliation, préemption, acquisition, veille foncière (SGGA),	2			Fort intérêt du gestionnaire à favoriser activement l'acquisition de propriétés mais difficultés à le mettre en pratique : peu d'échanges réguliers sur les opportunités de ventes de parcelles dans la RNNGA avec le CG07. Près de 200 ha acquis par le CG07 dans la RNNGA Stratégie foncière ENS (CG07 et SGGA) à améliorer.		
	AD8	Participer aux démarches nécessaires à la réhabilitation ou la destruction des « points noirs »	2	***	***	Présence régulière et prise d'initiatives du SGGA favorables à cet objectif : contacts et visite de terrain auprès des propriétaires (privés et/ou communes), devis de réhabilitation de « points noirs », coordination et suivi de travaux de réhabilitation de points noirs (« La Fève » en 2008, cabane de Gaud (Labastide de Virac...) en 2012.		
	TU2	Détruire la cabane, (Labastide de Virac, en face du bivouac de Gaud), évacuer les matériaux, en déchetterie et remise en état des lieux	1			2012 : Opération réalisée sur 3 jours avec l'association Ecate et les Bateliers de l'Ardèche grâce à l'engagement de la commune de Labastide de Virac (arrêté de mise en péril imminent) : exemple de réussite de destruction d'un point noir « dangereux ».		
<b>Objectifs opérationnels 2008 -2012</b>	<b>C.op</b>	<b>Opérations 2008 - 2012</b>	<b>P</b>	<b>D.r</b>	<b>D.p</b>	<b>Commentaires</b>	<b>Obj.r</b>	<b>Obj.ref</b>
<b>A6. Maintenir les opérations d'enlèvements des déchets : RNNGA, rivière et Route touristique des Gorges de l'Ardèche</b>	TE5	Enlever les déchets de part et d'autres de la route touristique des gorges de l'Ardèche, toute l'année, en particulier d'avril à septembre (personnel saisonnier et agents SGGA)	1	***	***	Travail réalisé chaque année par les agents du SGGA et saisonniers (équipe entretien), en partenariat avec la commune de Saint-Remèze et la Communauté de Communes du « Rhône aux Gorges de l'Ardèche», et partenaires bénévoles (nettoyage rivière). Indispensable pour la protection du site, pour l'image de la RNNGA et du territoire du syndicat. Coût de la collecte et du traitement des déchets des deux bivouacs, de la RTGA et des berges de la rivière Ardèche (gorges) non négligeable pour le SGGA.	Oui	Oui
	TE6	Enlever les déchets le long de la rivière (RNNGA et site classé du Pont d'Arc) : 2 opérations annuelles de début et de fin de saison (personnel permanent et partenaires) + nettoyage hebdomadaire (saisonniers et agents SGGA)	1					
<b>A7. Favoriser le maintien des milieux dunaires</b>	TU3	Pose de petites clôtures avec branchages en travers des ravines et des passages piétons (Montagne de sable).	1	***	***	2010 -2011 (SGGA et ECATE) : Pose de 6 panneaux d'information et fermeture des cheminements hors sentier de randonnée pédestre : pose de bois morts (rondins, branches...) associés à celle d'un	Oui	Oui

	TU4	Pose de panneaux pour le sens de la circulation piétonne (Montagne de sable).	1			géotextile Impact de la fréquentation humaine en partie limitée (à dire d'expert).			
	TU5	Pose de panneaux : plan de la dune et sentiers praticables (Montagne de sable)	1						
	TE7	Entretien clôtures (barrière bois ou fils métalliques) autour de la dune de Gaud	2				Réalisé régulièrement par les agents du SGGA		
	TE8	Entretien clôtures (barrière bois ou fils métalliques) autour de la dune de Gournier	2						
	TE9	Lutte mécanique contre les espèces invasives : Ailanthé, Robinier faux acacia...	1				(Cf. A4.)		
<b>A8. Informer et sensibiliser les pratiquants des sports de nature et le public sur l'intérêt de préserver le genévrier de Phénicie</b>	PI02	Sensibilisation systématique des utilisateurs des falaises, grimpeurs et spéléologues, notamment dans le cadre du partenariat avec le CDFME, lors de la formation des Brevets d'État d'escalade, en collaboration avec le CREPS de Vallon-Pont-d'Arc	1	***	***	Sensibilisation systématique des utilisateurs durant toute la durée du plan de gestion et intégration de ce patrimoine naturel remarquable dans les outils de communication du SGGA : plaquettes, journal des Gorges, exposition permanentes et itinérantes de la RNNGA, blog et site internet SGGA.....  Au minimum : interventions dans 3 formations CREPS par an avec volets réglementaires (Espaces naturels protégés) et fonctionnalités des écosystèmes (parois rocheuses, milieu souterrain, canyons et milieux aquatiques...) avec près de 100 stagiaires formés/an.	Oui	Oui	
	PI03	Mise en évidence de l'intérêt exceptionnel de ce patrimoine de la Réserve dans tous les outils de communication	1						
<b>Objectifs opérationnels 2008 -2012</b>	<b>C.op</b>	<b>Opérations 2008 - 2012</b>	<b>P</b>	<b>D.r</b>	<b>D.p</b>	<b>Commentaires</b>	<b>Obj.r</b>	<b>Obj.ref</b>	
<b>A9. Limiter la fréquentation des falaises et sensibiliser sur l'intérêt exceptionnel du patrimoine rupestre</b>	PO1	Assurer la surveillance régulière des sites sensibles de la ZPS	1	***	***	Surveillance régulière des sites sensibles (reproduction, dortoirs...) de la ZPS, principalement dans la RNNGA mais également dans le site classé du Pont d'Arc et de l'APPB de la Dent de Rez par les 4 gardes de la RNNGA en partenariat avec la LPO. Interventions régulières auprès des pratiquants in situ et information préventives (mails, courriers...). Entre 800 et 900 heures de Police et surveillance dans la RNNGA par les 4 gardes. Renfort en été avec les autres services de Police de la nature et de l'environnement.	Oui	Oui	
	PO2	Faire respecter les règlements intérieurs de la RNNGA et de la ZPS du site Natura 2000 B1 auprès des utilisateurs des falaises (grimpeurs, spéléologues)	1	***	**				
	AD9	Poursuite de la mise en œuvre de la convention escalade SGGA-CDFME	1	***	**	Depuis 2009, concertation avec CDFME pour projet de renouvellement convention « Escalade Gorges de l'Ardèche », présentée au CS : avis défavorable, propositions CDFME considérés comme un développement de la pratique dans un espace protégé. Cahier des charges élaboré par le SGGA à la demande de la DREAL			

						pour évaluer les impacts potentiels des équipements de nouvelles voies sur les sites d'escalade autorisés, validé par le CS de la RNNGA et en cours de test de puis 2014 avec le CDFME.		
	SE15	Assurer une veille écologique des sites sensibles de la ZPS	1	***	**	Veille écologique en partie réalisée (RNNGA) compte tenu des disponibilités des agents et des techniciens de la LPO.		
	PI04	Informier et sensibiliser les pratiquants et professionnels des sports de nature à la protection des falaises	1	***	***	Interventions régulières des agents du SGGA (gardes et directrice) et agents LPO aux formations CREPS : Diplômes d'Etat escalade, spéléologie et canyoning (3 à 5jrs/an).		
<b>A10. Assurer la protection des grottes et cavités non exploitées par le tourisme et celles à chiroptères</b>	PO3	Surveillance régulière des sites sensibles	1	**	**	<p><i>Entre 800 et 900 heures de Police et surveillance dans la RNNGA par les 4 gardes / Renfort en été avec les autres services de Police de la nature et de l'environnement.</i></p> <p>Le partenariat avec le CDS et la création du groupe inventaire et gestion des cavités de la RNNGA ont favorisé l'amélioration de la protection des cavités, en particulier celles à chauves-souris. Les alternatives aux fermetures de cavités envisagées sont prioritaires dans la gestion pluridisciplinaire du milieu souterrain comme pour la grotte du Renard (accès à la cavité rendu très difficile mais pas de fermeture).</p> <p>La pose d'un barreau unique (avec clé) à la grotte du cirque de la Madeleine n'a pas encore été réalisé : non prioritaire. La future convention « Spéléologie Gorges de l'Ardèche » (SGGA-CDS) devrait renforcer les mesures de gestion conservatoires du milieu souterrain déjà mises en place. Des panneaux d'information ont été posés par le CDS, la LPO et le SGGA dans 4 cavités (1panneau/cavité).</p>	Oui	Oui
	PO4	Faire appliquer le Règlement intérieur de la RNNGA	1	**	**			
	AD10	Impliquer le Groupe « inventaire et gestion des cavités » dans la gestion conservatoire du milieu souterrain	1	***	***			
	AD11	Convention avec le CDS et autres structures liées à la découverte du milieu souterrain (code de bonne conduite)	2	**	***			
	SE16	Compléter le travail d'inventaire et de gestion des cavités : état des lieux, propriétaires...	1	**	**			
	SE17	Cartographie des propriétés (grottes et cavités) des deux départements (07 et 30)	2					
	SE18	Poursuite du suivi régulier des gîtes à chauves-souris (Convention SGGA-CORA)	1	***	***			
	TU6	Fermeture de la grotte du Renard : pose d'une grille	2	***	0			
	TU7	Fermeture de la grotte du Cirque de la Madeleine : pose d'un barreau	2	*	**			
	PI05	Pose de panneaux d'information	3	***	***			
<b>Objectifs opérationnels 2008 -2012</b>	<b>C.op</b>	<b>Opérations 2008 - 2012</b>	<b>P</b>	<b>D.r</b>	<b>D.p</b>	<b>Commentaires</b>	<b>Obj.r</b>	<b>Obj.ref</b>

<b>A11. Mettre en cohérence les mesures de gestion de la RNNGA et celles du site B1 en faveur des espèces et habitats d'intérêt communautaire</b>	AD12	Poursuite de la mise en cohérence les mesures de gestion en faveur des milieux et des espèces des directives Oiseaux et Habitats sur le site B1 de la Basse Ardèche Urgonienne	1	**	**	Travail important de mise en cohérence de ces deux documents réalisé en interne dans le cadre des renouvellements du DOCUG du site N2000 et du PG de la RNNGA. Difficultés toutefois à mettre en cohérence ces documents de gestion qui ne sont pas renouvelables à la même période et qui ne sont pas sur les mêmes périmètres.	Oui	Non
<b>A12. Poursuivre le suivi régulier des populations de rapaces et limiter le dérangement : Aigle de Bonelli, Vautour Percnoptère et Faucon pèlerin</b>	SE19	Poursuite du suivi et de la surveillance réguliers des deux couples d'Aigle de Bonelli	1	***	***	<p>Maintien des 2 couples d'aigle de Bonelli reproducteurs et reproduction régulière sur les deux sites avec 4 aiglons (2/ couple) depuis 2010.</p> <p>Suivi et surveillance des deux couples pendant et hors période de reproduction en partenariat avec la LPO RA : près de 200 heures pour les deux structures. <i>(Entre 800 et 900 heures de Police et surveillance dans la RNNGA par les 4 gardes / Renfort en été avec les autres services de Police de la nature et de l'environnement).</i></p> <p>Information et concertation auprès des chasseurs, des pratiquants des sports de nature pour la préservation des sites de reproduction et le respect des périodes sensibles.</p> <p>Partenariat fort SGGA – CORA FS : renforcement du suivi de l'espèce et développement d'un programme de "Gestion concertée" avec les associations de chasse et l'ONF 07.</p> <p>Participation au PNA Aigle de Bonelli (SGGA-RNF) : 1 à 20 réunions depuis 2008.</p> <p>Participation systématique d'un agent SGGA au bagage des jeunes aiglons.</p> <p>Interventions stages CREPS et Labellisation, poursuite de la mise en œuvre et du renouvellement de la convention escalade... (LPO, SGGA). <b>(Cf. A13.)</b></p> <p>Maintien du couple de Vautour percnoptère sur le massif de la Dent de Rez et dans la RNNGA (2011) avec reproduction et jeune à l'envol (2004, 2007 et 2011) et présence de deux couples dans la RNNGA (absence de l'espèce depuis plus de 20 ans !).</p> <p>Suivi et veille à la tranquillité du couple nicheur (SGGA-LPO). Près de 500 heures/an pour le SGGA.</p> <p>Information et concertation auprès des chasseurs, des pratiquants des sports de nature (idem Aigle de Bonelli).</p> <p>Approvisionnement et entretien régulier des 4 placettes de nourrissage (RNNGA et RBD Bois Sauvage : ONF/LPO07) Présence régulière depuis 2010 de plusieurs oiseaux « surnuméraires » sur le site.</p>	Oui	Oui
	PO5	Faire appliquer les règlements intérieurs de la RNNGA et de la ZPS	1	**	**			
	AD13	Poursuite de la mise en œuvre de la Convention Escalade SGGA-CDFME	1	***	**			
	AD14	Poursuite du partenariat avec la LPO (Plan de restauration national de l'Aigle de Bonelli, suivi, surveillance, prospection...) sur le site N2000	2	***	***			
	SE20	Participer au bagage	2					
	SE21	Poursuite du suivi et de la surveillance réguliers du Vautour percnoptère	1					
	SE22	Assurer le suivi régulier des trois placettes de nourrissage	1					
	SE23	Pose d'un appareil photographique numérique automatique pour le suivi en continu d'une placette de nourrissage	1					
PO6	Faire appliquer les règlements intérieurs de la RNNGA et de la ZPS	1	**			**		



	AD15	Poursuite de la mise en œuvre de la convention Escalade SGGA-CDFME	1	***	**	<p>(Cf. A14.)</p> <p>Maintien des 3 couples de Faucon pèlerin dans la RNNGA. Principe de précaution appliqué aux sites de Richemalle et cirque de la Madeleine afin d'éviter tout dérangement durant la période de reproduction conformément à la convention « Escalade » (FFME-SGGA).</p> <p>Pour les 3 sites de la RNNGA : au moins deux jeunes à l'envol (2007), 6 jeunes de 2008 à 2011. (Entre 800 et 900 heures de Police et surveillance dans la RNNGA par les 4 gardes / Renfort en été avec les autres services de Police de la nature et de l'environnement).</p>		
	AD16	Poursuite du partenariat (suivi, surveillance, prospection...) avec le CORA sur le site N2000	1					
	SE24	Participer au bagage	2	***	***			
	SE25	Poursuite du suivi et de la surveillance réguliers des trois couples de Faucon pèlerin	1					
	SE26	Effectuer des prospections systématiques des falaises avant la période de reproduction	1	**	***			
	PO6	Faire appliquer les règlements intérieurs de la RNNGA et de la ZPS	1	**	**			
	AD17	Poursuite de la mise en œuvre de la convention Escalade SGGA-CDFME	1	***	**			
	AD18	Poursuite de la mise en œuvre de la convention Escalade SGGA-CDFME	1	***	**			
<b>Objectifs opérationnels 2008 -2012</b>	<b>C.op</b>	<b>Opérations 2008 - 2012</b>	<b>P</b>	<b>D.r</b>	<b>D.p</b>	<b>Commentaires</b>	<b>Obj.r</b>	<b>Obj.ref</b>
<b>A13. Poursuivre les opérations de sauvegarde en faveur de l'aigle de Bonelli et de la petite faune sauvage sur le site B1</b>	SE27	Entretien des sites aménagés (garennes artificielles et cultures petit gibier) avec les chasseurs, le CORA et l'ONF	2	*	***	<p>Programme en faveur du lapin de garenne (SGGA, Associations de chasse-07 et 30-, CORA FS, ONF07, Association Foncière Pastorale des plateaux de la Dent de Rez): lâchers de lapins, création de 16 garennes artificielles, cultures faunistiques...,</p> <p>Suivi nocturne de la reproduction (2007 -2008) et suivi de jour (2009 à 2011) des traces indirectes des lapins : existence de petits noyaux de populations pour certains sites aménagés.</p> <p>Entretien des sites aménagés non réalisé : pas de moyens financiers, ni de convention signée avec les chasseurs et les propriétaires.</p> <p>Action prévue dans le cadre du renouvellement du DOCUG du site N2000.</p> <p>Reprise en 2014 d'une action ciblée «Aigle de Bonelli et petite faune sauvage » : diagnostic (SGGA) de gestion des espèces proies de l'aigle de Bonelli, réaménagements garennes artificielles avec les chasseurs, renforcement partenariat avec la Fédération des chasseurs 07.</p> <p>Pas de suivi sanitaire ni d'étude de l'impact de la prédation sur le lapin de garenne: non prioritaire, pas de financement.</p>	Oui	Oui
	SE28	Lâchers de lapin de garenne	2	***	**			
	AD19	Renforcement du partenariat (chasseurs, CORA, ONF) avec l'implication des communes et propriétaires	3	*	**			
	SE29	Réaliser un suivi sanitaire (épizooties : myxomatose et VHD) en parallèle du suivi actuel : impact et mesures envisagées afin d'y remédier en partenariat avec les chasseurs et fédérations de chasse de l'Ardèche et du Gard, le CORA et l'ONF	3	0	0			
	SE30	Connaître impact de la prédation	3					

<b>A14. Poursuivre les opérations de sauvegarde en faveur du Vautour percnoptère sur le site B1 (entretien et approvisionnement des placettes de nourrissage)</b>	SE31	Poursuite de l'approvisionnement régulier des trois placettes de nourrissage favorable au maintien du couple de Vautour percnoptère et au retour d'autres couples	1	***	***	Volonté affichée du SGGA de poursuivre d'une manière régulière l'approvisionnement des placettes structures dont il a la charge en réponse aux objectifs du PNA Vautour percnoptère. Effort d'approvisionnement des 3 placettes SGGA : de 1790 kg (2008) à 6240 kg (2014)	Oui	Oui
	TU8	Agrandissement de la placette de nourrissage d'Aiguèze	2	**	*	En partie réalisé : placette peu attractive, semble –t-il, au regard de l'analyse des clichés issus du piège photographique installé. Suivi et analyse des données (piège photographique) sur 3 ans (2014 à 2016) pour décision d'agrandissement ou de fermeture de la placette.		
	TE10	Entretien régulier des placettes de nourrissage	2	***	***	Réalisé chaque année, de mars à décembre par les agents du SGGA (3 placettes RNNGA) et l'équipe technique de l'ONF (1 placette en réserve biologique domaniale de Bois sauvage).		
	SE32	Pérenniser les actions (approvisionnement et entretien des placettes...) à l'aide d'un contrat Natura 2000	1	**	***	Pas de contrat N2000 mais des financements Etat, départements (07 et 30).		
	SE33	Favoriser la création et l'intégration de zones ouvertes favorable au Vautour percnoptère dans la réflexion sur la zone périphérique de la réserve naturelle et sur les corridors écologiques	2	*	**	Réouverture et entretien de près de 200 ha de milieux d'intérêt communautaire sur le massif de la Dent de Rez (site N2000, APPB en faveur du Vautour percnoptère). Pris en compte dans le renouvellement du DOCUG du site N2000.		
<b>Objectifs opérationnels 2008 -2012</b>	<b>C.op</b>	<b>Opérations 2008 - 2012</b>	<b>P</b>	<b>D.r</b>	<b>D.p</b>	<b>Commentaires</b>	<b>Obj.r</b>	<b>Obj.ref</b>
<b>A16. Poursuivre le suivi et la prospection des frayères d'Alose (RNNGA et site Natura 2000)</b>	SE34	Suivi annuel des frayères d'Alose en partenariat avec MRM, les Fédérations de pêche de l'Ardèche et du Gard et les AAPPMA	2	***	0	Mise en place d'un suivi annuel régulier avec les partenaires : association MRM, Fédération de Pêche 07, ONEMA, AAPPMA..., Présence (retour) avérée de l'Alose feinte du Rhône en Ardèche depuis 2000.  Suivi maintenu jusqu'en 2013...Pour des raisons administratives et d'organisation interne le SGGA a souhaité ne plus participer au suivi de l'Alose feinte du Rhône.  Depuis 2013, suivi des frayères d'Alose en Ardèche par la Fédération de l'Ardèche pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique à la demande de l'association MRM.	Non	Non
	SE35	Prospection des frayères d'Alose en partenariat avec MRM, les Fédérations de pêche de l'Ardèche et du Gard et les AAPPMA	2					
<b>A17. Suivre les populations d'Apron sur l'Ardèche</b>	SE36	Participer au suivi et prospection d'Apron sur l'Ardèche, en particulier dans la RNNGA	3	**	**	Participation ponctuelle des agents du SGGA au suivi et prospection de l'Apron (poisson endémique du Rhône).	Oui	Oui
	PI06	Participer à l'information et la sensibilisation du public	3	*	**			
<b>A18. Limiter la présence des tortues exotiques</b>	SE37	Prospection et inventaire des tortues exotiques dans les gorges de l'Ardèche et sur le site B1	2	0	**	Quelques tortues exotiques (estimation :3) capturées par des brevets d'état labellisés et placées dans un centre de récupération des tortues	Oui	Oui

	AD20	Capture et placement des individus dans un centre de récupération des tortues exotiques	2	***	**	exotiques (ferme aux crocodiles de Pierrelatte). Aucune opération réalisée en interne. Prospections envisagée dans le 3 <sup>ème</sup> PG de la RNNGA suite à l'étude de 2013 (Fédération de pêche 07) des espèces exotiques envahissantes animales présentes dans les Gorges de l'Ardèche. Information et sensibilisation (grand public et scolaires) : uniquement auprès des guides nature labellisés Gorges de l'Ardèche au cours de formation liées au milieu aquatique.		
	PI09	Mise en place d'actions pédagogiques auprès du public scolaire	2	0	**			
	PI07	Information et sensibilisation auprès du public, des pratiquants et professionnels des sports de nature et des guides nature (labellisés)	2	*	**			
<b>Objectifs opérationnels 2008 -2012</b>	<b>C.op</b>	<b>Opérations 2008 - 2012</b>	<b>P</b>	<b>D.r</b>	<b>D.p</b>	<b>Commentaires</b>	<b>Obj.r</b>	<b>Obj.ref</b>
<b>A19. Evaluer la valeur patrimoniale géologique de la RNNGA</b>	SE38	Compléter l'inventaire des sites géologiques sensibles de la RNNGA et de son territoire	2	0	**	Non réalisé (pas prioritaire) mais prise compte, dans le prochain PG, de l'importance des objets géologiques remarquables et des marqueurs géomorphologiques et géologiques présents dans la RNNGA à protéger. Travail de complément d'inventaire du patrimoine géologique avec le « Carnet de géologie », guide méthodologique destiné aux gestionnaires des réserves et autres espaces naturels, réalisé par la commission du patrimoine géologique de RNF et édité en fin 2015-début 2016, par RNF.	Oui	Oui
	SE39	Création d'un protocole d'action permettant d'accélérer et de faciliter les procédures d'évaluation et de protection des sites retenus	2	0	**			
	RE1	Groupe de travail de l'inventaire des 26 cavités de la RNNGA et Conseil Scientifique	2	***	***	Voir remarques A10 et B27		
	AD21	Travail en partenariat avec les administrations pour l'obtention d'un statut de protection (type arrêté préfectoral) pour les zones les plus sensibles	2	0	**	Voir remarques A19 (SE38 et SE39)		
	AD22	Mesures de gestion concertées et adaptées en fonction des caractéristiques du site à protéger et en interaction entre propriétaires, ayant droit, usagers...	2	0	**			
	SE47	Utiliser un tableau d'évaluation du patrimoine géologique en adoptant la méthode validée par la Conférence Permanente du Patrimoine Géologique	3	0	0			

	PI11	Valorisation des richesses géomorphologiques et géologiques proposant l'explication de la formation des grands traits du paysage : ouvrage pédagogique	3	**	**			
<b>A20. Participer à la maîtrise foncière des propriétés mise en vente dans la réserve naturelle</b>	AD23	Favoriser l'acquisition de propriétés dans le cadre de la protection et de la gestion du site (convention Ardèche –Nature. Département de l'Ardèche-SGGA)	2			Convention « Ardèche nature » (2008-2013, 2014-2016) mise en œuvre par le SGGA pour l'ensemble des actions envisagées selon les 3 volets: - connaissances – suivis et préservation, - accueil public, sensibilisation et communication, - animation. Renouvellement de la convention en 2017.	Oui	Oui
	AD24	Répondre aux objectifs de la convention Ardèche – Nature (Département de l'Ardèche-SGGA) (Cf. AD7. et AD8.)	2	**	**			
<b>B. Améliorer les connaissances (inventaire de la biodiversité) et recherche (objectif prioritaire)</b>								
Objectifs opérationnels 2008 -2012	C.op	Opérations 2008 - 2012	P	D.r	D.p	Commentaires	Obj.r	Obj.ref
<b>B1. Connaître le fonctionnement des pelouses psammophiles des dunes de sable et des milieux ouverts</b>	SE40	Inventaire de la faune des pelouses psammophiles des dunes de sable : insectes	2	***	***	Etudes coléoptères saproxyliques de 2006 à 2008 et hyménoptères en 2009 (prestataires externes) : abondante diversité, espèces nouvelles pour le département, richesse actuelle très importante, correspondant à la mosaïque de milieux à conserver, priorité à la préservation des dunes et leurs micro habitats ainsi que le bois mort environnant et libre évolution de la forêt, 35 espèces bioindicateurs de coléoptères saproxyliques de qualité de la forêt. 143 espèces d'Hyménoptères. Première ébauche de l'évaluation de l'état de conservation prévue avec la synthèse (2015) des suivis mis en place sur les dunes de sable et objectifs prioritaires du prochain PG.	Oui	Oui
<b>B2. Inventorier les lépidoptères des milieux ouverts et des forêts</b>	SE41	Inventaire (état initial) des papillons de jours (rhopalocères) des milieux ouverts (protocole RNF)	2	0	**	Non réalisé : pas prioritaire pour les financeurs. Objectif dans le cadre du prochain PG : amélioration des connaissances sur les invertébrés des dunes de sable.	Oui	Oui
	SE42	Inventaire (état initial) des papillons de nuit (hétérocères) des forêts	2	0	**			
	SE43	Evaluation de l'état de conservation des habitats naturels concernés	2	0	**			
<b>B3. Inventorier les orthoptères</b>	SE44	Inventaire et base de données des orthoptères sur 3 ans	1	0	**		Oui	Oui

	AD25	Acquisition de matériels et documentation	1	0	**			
	SE45	Mise en place du suivi des orthoptères	2	0	**			
<b>B4. Inventorier les coléoptères saproxyliques et autres coléoptères de la réserve naturelle et du site B1</b>	SE46	Complément d'inventaire des populations de coléoptères saproxyliques (réserve naturelle et massif de la Dent de Rez)	1	0	0	Complément d'inventaire de l'étude des coléoptères saproxyliques réalisée en 2008: pas nécessaire (à dire d'expert) mais plutôt poursuivre la mise en œuvre des mesures de gestion adaptée, en particulier : favoriser la libre évolution de la forêt des Gorges de l'Ardèche.	Non	Oui
	AD26	Mesures de gestion adaptée dans le cadre de la naturalité du site	1	***	***			
	SE47	Inventaire d'autres groupes de coléoptères		0	0			
<b>Objectifs opérationnels 2008 -2012</b>	<b>C.op</b>	<b>Opérations 2008 - 2012</b>	<b>P</b>	<b>D.r</b>	<b>D.p</b>	<b>Commentaires</b>	<b>Obj.r</b>	<b>Obj.ref</b>
<b>B5. Etudier le genévrier de Phénicie en falaises et ses populations</b>	SE48	Poursuite de l'étude du genévrier de Phénicie des falaises des gorges de l'Ardèche sur 5ans	1	***	***	1 arbre de 1 500 ans pour un tronc trouvé par un agent du SGGA. Etude menée depuis 2005 (société botanique de l'Ardèche) mettant en évidence les particularités de l'espèce en milieu rupestre et toute l'importance de la préserver : espèce patrimoniale remarquable en milieu extrêmement sensible. Thèse (sur le genévrier de Phénicie des Gorges de l'Ardèche en cours depuis 2013. Information régulière auprès des grimpeurs (formations CREPS, rencontres sur le terrain, formation labellisés « Guide Nature Gorges de l'Ardèche », texte Genévrier de Phénicie dans topoguide escalade...		Oui
	SE49	Repérage photographique et cartographie des genévriers de Phénicie les plus âgés	1					
	SE50	Etude des microclimats de la réserve naturelle	1	***	***			
	SE51	Localisation GPS et cartographie SIG des zones les plus sensibles	1	***	***			
	PI08	Informier et sensibiliser les pratiquants et professionnels des sports de nature à la protection des falaises	1					
<b>B6. Inventorier et cartographier les espèces végétales patrimoniales</b>	SE52	Recherche bibliographique et collecte d'informations auprès de la société botanique ardéchoise	2	**	**	Matériel acquis dans le cadre d'autres actions du SGGA. Plutôt réalisée par des observations ponctuelles en interne. En 2014, édition de l'ouvrage « La flore des Gorges de l'Ardèche » en partenariat avec la société botanique de l'Ardèche avec plus de 2587 exemplaires vendus en moins d'un an.	Oui	Oui
	AD27	Organisation de campagnes de prospections en commun (SGGA-Sociétés botaniques...)	2					
	AD28	Acquisition de matériel photographique « professionnel » et/ou dédommagement en interne du/des agents déjà détenteur de ce type de matériel	3					

<b>B7. Inventorier les lichens</b>	SE53	Inventaire (état initial) des lichens	1	***	***	Etude réalisée par la FRAPNA 07 en 2012-2013. L'abondance de ces espèces (richesse et fréquence), confirme l'intérêt de certains secteurs forestiers de la RNNGA. 27 espèces indicatrices de longue continuité biologique. Objectif de gestion préconisé: libre évolution de la forêt. Complément d'inventaire des lichens des parois rocheuses à prévoir pour le prochain PG.	Oui	Oui
<b>B8. Inventorier les champignons</b>	SE54	Inventaire (état initial) des champignons notamment polypores, sur 3 ans	1	0	**	Finally non prioritaire et pas de financement disponible. Etude envisagée dans le prochain PG.	Non	Oui
<b>B9. Inventorier les bryophytes</b>	SE55	Inventaire (état initial) des bryophytes, sur 3 ans (lits mineur et majeur de l'Ardèche / forêt)	1	***	***	Réalisé par le CBNMC en 2010, 2011 et 2012. Patrimoine bryophytique exceptionnel : plus de 20 espèces patrimoniales sur 206 taxons dont 2 à statut européen. Très bonne fonctionnalité de l'hydrosystème dans les Gorges de l'Ardèche. Depuis 2013 : suivi de 5 espèces bioindicatrices en interne.	Non	Oui
<b>Objectifs opérationnels 2008 -2012</b>	<b>C.op</b>	<b>Opérations 2008 - 2012</b>	<b>P</b>	<b>D.r</b>	<b>D.p</b>	<b>Commentaires</b>	<b>Obj.r</b>	<b>Obj.ref</b>
<b>B10. Etudier les populations de chèvres « sauvages » et leurs impacts sur la flore et les habitats naturels de la RNNGA</b>	SE56	Complément d'inventaire et cartographie des populations de chèvres « sauvages » des gorges de l'Ardèche	2	**	*	Etude des chèvres « sauvages ou férales » des Gorges de l'Ardèche (comptages, suivis placettes végétation...) jusqu'en 2009 : comptages et mise en place de placettes de suivi de la végétation. Entre 80 et 120 chèvres « férales » présentes sur le territoire des Gorges de l'Ardèche. En 2010, l'Etat sollicite les élus des communes de la RNNGA sur les questions de sécurité sanitaire et routière liées à la présence des chèvres sur la RTGA. Etude non poursuivie compte tenu de l'absence de statuts juridique et sanitaire. Information régulière (eco gardes SGGA sur les belvédères de la RTGA) auprès des touristes sur la nécessité de ne pas nourrir les chèvres. Panneaux routiers (traversées d'animaux sauvages) installés le long de la RTGA par le service des routes (Département de l'Ardèche)	Non	Oui
	SE57	Etude et suivi des populations de chèvres « sauvages »	2	**	*			
	SE58	Evaluation des impacts sur la flore et les habitats naturels, en particulier ceux d'intérêt communautaire	2	*	*			
	PI09	Information auprès des usagers de la route touristique sur les impacts du nourrissage des chèvres : imprégnation par l'Homme, risque d'accidents	2	***	***			
	TU9	Pose de panneaux d'information et de sensibilisation	2	*	*			
<b>B11. Cartographier les falaises des gorges de</b>	AD29	Recherche d'une technique adaptée de cartographie des falaises de la RNNGA	3	**	**	2010 -2011 : Photographies des parois rocheuses avec système, silencieux et relativement maniable : le « Balloïde photo » (ballon	Oui	Oui

<b>l'Ardèche : habitats naturels et espèces remarquables du milieu rupestre</b>	SE59	Cartographie des falaises des gorges de l'Ardèche et les espèces remarquables (habitats naturels, espèces remarquables, grottes...), si possible en 3 D, sur 5 ans	3			captif télécommandé). Difficultés à obtenir des photos suffisamment précises des parois et donc à répondre aux objectifs de cartographie des falaises. L'utilisation d'un drone électrique pourrait être un complément plus efficace (que le ballon captif) à la cartographie des parois rocheuses : priorité à la réduction des impacts liés à la présence humaine sur les falaises		
<b>B12. Inventorier l'avifaune de la Zone de Protection Spéciale du site Natura 2000 B1 (dont celle de la RNNGA)</b>	SE60	Poursuite de l'inventaire de l'avifaune de la ZPS (LPO)	1	***	***	Etude réalisée de 2006 à 2009 par la LPO avec l'appui technique du SGGA dans le cadre du DOCUG. Présence avérée du Circaète Jean le Blanc, avec une bonne densité (7 à 8 couples) dont certains nichent dans la RNNGA. Le Grand Duc d'Europe est bien représenté dans la réserve naturelle ainsi que le Milan noir. La Bondrée apivore et l'Engoulevent d'Europe sont en limite de la RNNGA.	Oui	Oui
	SE61	Participation des agents du SGGA à l'inventaire de l'avifaune de la ZPS	1					
	SE62	Suivi complémentaire des principales espèces recensées : Hibou Grand Duc, Engoulevent d'Europe, Aigrette garzette, Martin-pêcheur, Milan noir	1					
<b>B13. Compléter l'inventaire de la flore rivulaire</b>	SE63	Poursuivre l'inventaire de la flore rivulaire	3	*	*	3 sorties mixtes : ripisylves et pelouses psammophiles (2010,2013 et 2014) avec la SBA et la Société linnéenne de Lyon. Observations ponctuelles en interne.	Oui	Oui
	SE64	Campagnes de prospection par des agents qualifiés du SGGA	3					
	AD30	Collecte d'informations auprès de la Société Botanique d'Ardèche. Organisation de campagnes de prospections en commun (SGGA-SBA)	3	**	**			
	PI10	Participer à l'élaboration d'un ouvrage spécifique à la flore rivulaire des gorges de l'Ardèche, destiné à sensibiliser le public	3					
<b>Objectifs opérationnels 2008 -2012</b>	<b>C.op</b>	<b>Opérations 2008 - 2012</b>	<b>P</b>	<b>D.r</b>	<b>D.p</b>	<b>Commentaires</b>	<b>Obj.r</b>	<b>Obj.ref</b>
<b>B14. Inventorier les macrophytes dans le cadre de l'étude : odonates et macrophytes (protocole commun RNF)</b>	SE65	Inventaire et base de données sur les macrophytes (protocole commun RNF)	1	0	**	Pas prioritaire : le SGGA a favorisé l'étude complémentaire des Odonates en interne (stagiaire Master 2) avec la mise en place d'un suivi odonates à partir de 2015. <b>(Cf. B17.)</b>	Non	Non
	AD31	Acquisition de matériels et documentation	1	0	**			
	SE66	Mise en place du suivi des macrophytes	2	0	*			
<b>B15. Inventorier les mammifères aquatiques (ripicoles) d'intérêt</b>	SE67	Prospection et Inventaires des autres mammifères ripicoles : Musaraigne aquatique, Campagnol amphibie, Rat musqué, Putois,	2	0	0	Pas les moyens humains ni financiers : finalement pas une priorité pour nos financeurs.	Oui	Oui

patrimonial dans le cadre d'une gestion conservatoire des cours d'eau (site Natura 2000 B1)	AD32	Prise en compte des résultats de l'inventaire dans les aménagements prévus dans le Contrat de rivière (partenariat avec Ardèche-Claire) : gestion conservatoire des cours d'eau	2	0	0		Oui	Oui
B16. Connaître le devenir des œufs d'Alose et des alosons dans le cadre du suivi de la reproduction de l'Alose (site Natura 2000 B1)	SE68	Etude des œufs d'Alose sur l'Ardèche en partenariat avec MRM	3	***	**	Etude des frayères d'Alose (Ardèche) réalisée jusqu'en 2013 avec le volet du devenir des Alosons pris en compte à partir de 2009, avec comme premiers résultats : viabilité importante des futurs alosons. (Cf. A16.)	Oui	Oui
	SE69	Suivi des alosons avant la dévalaison en partenariat avec MRM	3	***	**			
B17. Inventorier les odonates dans le cadre du suivi des odonates et macrophytes (protocole commun RNF)	SE70	Compléter l'Inventaire et la base de données sur odonates (protocole commun RNF)	1	***	***	Complément d'inventaire des populations d'Odonates réalisé en 2014 (stagiaire master 2 – SGGA) : amélioration des connaissances avec 33 espèces présentes sur l'ENS des Gorges de l'Ardèche, 8 nouvelles espèces dont <i>Macromia splendens</i> , caractérisation des sites d'émergences pour la Cordulie à corps fin ( <i>Oxygastra curtisii</i> ) et le Gomphe de Graslin ( <i>Gomphus graslinii</i> ). Objectifs pour les prochaines années : mise en place du protocole RhoMeO et d'une veille écologique de ces 3 espèces, en particulier.	Non	Oui
	AD33	Acquisition de matériels et documentation	3	***	***			
	SE71	Mise en place du suivi des odonates	2	***	***			
B18. Inventorier les Amphibiens	AD34	Recherche bibliographique	1	*	**	Premiers passages en 2008, pour la Salamandre, hors RNNNGA et prospections sur les plateaux alentours, pour les autres espèces. Depuis 2012 : prospections de la Salamandre, à pied et en canoë au cœur de la RNNGA. Etude globale des Amphibiens de la RNNGA prévue en 2016.	Oui	Oui
	SE72	Inventaire des amphibiens sur 3 ans	1	*	**			
	SE73	Mise en place d'un protocole de suivi des Amphibiens	1	*	**			
Objectifs opérationnels 2008 -2012	C.op	Opérations 2008 - 2012	P	D.r	D.p	Commentaires	Obj.r	Obj.ref
B19. Prospecter la rivière Ardèche pour rechercher la présence d' <i>Unio crassus</i> et d'autres nayades, en relation avec la révision du Docob du site N2000 (extension Moule)	AD35	Collecte d'observations naturalistes (prestataire étude-SGGA)	1	***	***	En 2009, Inventaire de la moule épaisse hors RN sur l'aval Ardèche, des prospections à l'amont sur le site classé et la RN sont réalisés pour connaître l'état de la population qui semble relictuelle (13 individus) en limite de son aire de répartition avec un état de conservation jugé défavorable. Le DOCUG validé en 2014 met en cohérence l'ensemble des actions à mettre en place à l'échelle du site Natura 2000 et ENS.	Non	Oui
	SE74	Inventaire des stations d' <i>Unio crassus</i> et autres nayades (prestataire étude-SGGA)	1	***	***			
	AD36	Cohérence et intégration de l'inventaire dans celui à réaliser dans le cadre de la révision du Docob du site B1 (extension moule <i>Unio crassus</i> )	2	***	***			



	AD37	Prise en compte des résultats de l'inventaire dans les aménagements prévus dans le Contrat de rivière (partenariat avec Ardèche-Claire)	1	***	***			
	AD38	Cohérence et intégration de l'inventaire dans celui à réaliser dans le cadre de la révision du Docob du site B1 (extension Chauves-souris)	2	***	***			
<b>B20. Inventorier les plécoptères, tricoptères et éphéméroptères en complément de l'étude des peuplements de macro-invertébrés benthiques du cours inférieur de l'Ardèche</b>	SE75	Inventaire des Plécoptères	2	0	0	Pas de moyens financiers et humains pour mettre en place ces inventaires non prioritaires pour nos financeurs. Ils pourraient être réalisés par d'autres structures comme le syndicat « Ardèche claire ». Suivi de la qualité de l'eau de l'Ardèche (prévention – alertes pollution) partagé entre ONEMA (amont de la RNNGA), SGGA (gardes assermentés pour la RNNGA) et police municipale de ST Martin d'Ardèche, Aiguèze et Saint Julien de Peyrolas (aval RNNGA)	Non	Non
	SE76	Inventaire des Tricoptères	2	0	0			
	SE77	Inventaire des Ephéméroptères	2	0	0			
	SE78	Participation au suivi de la qualité de l'eau de l'Ardèche : mise en place d'un protocole de suivi de la qualité biologique de la rivière	2	***	***			
<b>B21. Observer de façon permanente l'évolution des peuplements de macro-invertébrés benthiques de l'Ardèche</b>	SE79	Mise en place d'un observatoire permanent des peuplements de macro-invertébrés benthiques de l'Ardèche	2	0	0	Pas prioritaire/ Autre structure susceptible de réaliser cet observatoire permanent comme l'université de Lyon qui a déjà mis en place un suivi depuis plusieurs campagnes. A intégrer dans le nouveau plan de gestion en terme d'indicateurs d'évaluation de l'état de conservation des habitats ( ?).	Non	Oui
	SE80	Evaluation pression anthropique des gorges de l'Ardèche	2	0	0			
	AD39	Gestion adaptée en relation avec le Contrat de rivière et Ardèche Claire	2	0	0			
<b>B22. Etudier la Loutre d'Europe sur le site B'1 de la Basse Ardèche Urgonienne (ENS des Gorges de l'Ardèche)</b>	SE81	Etude et suivi de l'espèce dans la RNNGA : confirmer sa présence régulière dans la réserve, nombre d'individus, sexe du ou des individus, statut biologique, comportement de la loutre et impacts de la fréquentation humaine	2	***	***	Etude de la loutre (commencée en 2004) poursuivie après 2012 sur l'ENS des Gorges de l'Ardèche. Présence avérée de l'espèce dans les Gorges de l'Ardèche depuis au moins le début des années 2000. Etude ADN en cours (partenariat LPO / PNA loutre) : au moins 12 individus dans l'ENS des Gorges de l'Ardèche dont 2 mâles et 1 femelle, protocole de suivi adapté mis en place en interne et suivi avec pièges photographique. Impact de la fréquentation humaine non mesurée (envisagée dans le prochain DOCUG du site N2000 du Sud Ardèche et de Dent de Rez). Indicateur potentiel de l'évaluation de l'état de conservation des habitats (prochain PG).	Oui	Oui
	SE82	Prospection et détermination de son aire de répartition sur le site B'1 de la basse Ardèche Urgonienne	2					
<b>Objectifs opérationnels 2008 -2012</b>	<b>C.op</b>	<b>Opérations 2008 - 2012</b>	<b>P</b>	<b>D.r</b>	<b>D.p</b>	<b>Commentaires</b>	<b>Obj.r</b>	<b>Obj.ref</b>
<b>B23. Etudier les populations de castors d'Europe sur le site B'1 de la Basse Ardèche Urgonienne (ENS des Gorges de l'Ardèche)</b>	SE983	Complément d'inventaire et de cartographie des populations de castors	1	***	***	L'étude de la population de Castor réalisée en 2014 (stagiaire Master1) confirme la présence d'une population relativement stable, essentiellement troglodyte, d'une douzaine de familles. Protocole de suivi adapté mis en place en interne et suivi avec pièges photographique. Impact de la fréquentation humaine non mesuré (envisagé dans le	Oui	Oui
	SE84	Mise en place d'un protocole de suivi en partenariat avec l'ONCFS	1					
	SE85	Evaluation de l'impact de la fréquentation humaine sur les populations de castors	1					

	AD40	Prise en compte des résultats de l'inventaire dans les aménagements prévus dans le Contrat de rivière (partenariat avec Ardèche-Claire)	1			prochain DOCUG du site N2000 du Sud Ardèche et de Dent de Rez). Indicateur potentiel de l'évaluation de l'état de conservation des habitats (prochain PG).		
<b>B24. Inventorier les araignées des berges et des galets des Gorges de l'Ardèche et évaluer l'impact de la fréquentation sur leurs populations</b>	SE94	Poursuite de l'inventaire des araignées des berges et des galets des Gorges de l'Ardèche sur 3 ans	1			Pas prioritaire après la première étude réalisée en 2007 dans le cadre du renouvellement du décret de la RNNGA. L'étude des araignées des berges et des galets pourrait être poursuivie dans une dizaine d'années dans le cadre de l'amélioration des connaissances des invertébrés peu étudiés dans la RNNGA.	Non	Non
	SE86	Evaluation de l'impact de la fréquentation sur les populations d'araignées des berges à galets	1	0	0			
<b>B25. Inventorier les coléoptères ripicoles des Gorges de l'Ardèche et évaluer l'impact de la fréquentation sur leurs populations</b>	SE87	Poursuite de l'inventaire des coléoptères ripicoles des Gorges de l'Ardèche sur 3 ans	1			Pas prioritaire après la première étude réalisée dans le cadre du renouvellement du décret de la RNNGA. L'étude des coléoptères ripicoles pourrait être poursuivie dans une dizaine d'années dans le cadre de l'amélioration des connaissances des invertébrés peu étudiés dans la RNNGA	Non	Non
	SE88	Evaluation de l'impact de la fréquentation sur les populations de coléoptères ripicoles des Gorges de l'Ardèche	1	0	0			
<b>B26. Assurer le libre transit (sédiments et poissons), la lutte contre l'eutrophisation</b>	SE89	Etat des lieux des transits sédimentaires	3	0	0	Pas les moyens humains ni financiers. Cette mission est celle du Syndicat Mixte Ardèche Claire qui devrait mettre en place une étude en 2015 qui apporter ainsi des éléments sur le transport sédimentaire. Inventaire des sources d'eutrophisation n'est pas du ressort du SGGA et ne semble pas avoir été encore étudié.	Non	Non
	SE90	Etude des possibilités de restauration du retour des sédiments de l'amont	3					
	SE91	Inventaire des sources d'eutrophisation de l'Ardèche	3					
<b>B27. Inventorier le patrimoine naturel, paléontologique et archéologique des cavités de la réserve naturelle</b>	AD41	Bilan des 3 années et dresser l'inventaire du patrimoine naturel et archéologique des 26 cavités	1	**	**	Importance du groupe de travail pluridisciplinaire « Inventaire et gestion des cavités de la RNNGA » : création d'une fiche inventaire, collecte d'informations, échanges... Partenariat renforcé avec le CDS : saisie informatique des données, hiérarchisation des 26 cavités... Travail à poursuivre pour accompagner la mise en place de la future convention « spéléologie Gorges de l'Ardèche » et l'arrêté préfectoral des Sports de nature. Choix des cavités à étudier et/ou préciser la gestion à mettre en place. Réfèrent « Archéologie » SGGA identifié depuis plusieurs années. Formation « Cavités et patrimoine archéologique » (DRAC RA et LR en 2011) pour les gardes de la RNNGA, l'ONF 07 et 30, techniciens du CG30. <b>(CF. B29.)</b>	Oui	Oui
	AD42	Poursuite de la collecte d'informations	1	**	**			
	SE92	Mise en place du protocole d'inventaire avec fiche inventaire, topographie...	1	***	**			
	AD43	Définitions de mesures de gestion pour les années à venir : organisation de l'inventaire et du suivi scientifique, organisation surveillance des sites...	1	**	**			
	AD44	Mise au point d'un code de bonne conduite avec le groupe de travail et l'expérimenter	1	*	**			
	AD45	Topographie informatisée de l'ensemble des 26 cavités	1	**	**			

	AD46	Favoriser la poursuite de l'inventaire archéologique (rives gauche et droite) avec la DRAC et identifier 1 référent « Archéologie » (SGGA)	3	***	**			
	SE93	Poursuite de l'inventaire des grottes à ours	2	*	**			
	SE94	Poursuite de l'étude de la grotte des deux ouvertures et de son évolution	2	***	***			
<b>Objectifs opérationnels 2008 -2012</b>	<b>C.op</b>	<b>Opérations 2008 - 2012</b>	<b>P</b>	<b>D.r</b>	<b>D.p</b>	<b>Commentaires</b>	<b>Obj.r</b>	<b>Obj.ref</b>
<b>B28. Compléter l'inventaire des espèces de Chiroptères et leur population</b>	SE95	Prospection et inventaire complémentaire de nouvelles cavités à chauves-souris : listes des espèces, statut biologique, état des populations.	2	***	***	Mise en place convention (SGGA-LPO depuis 2000) avec objectifs atteints en terme de complément d'inventaire. Réalisation d'un radio-tracking et découverte de nouveaux gîtes de mise bas dans la RN (2011). A poursuivre sur d'autres cavités et pour des espèces comme : Grand et petit Murin, Murin à oreilles échancrées, petit Rhinolophe.	Oui	Oui
	SE196	Utilisation de détecteurs à ultra son et captures au filet.	2	**	**			
	SE197	Acquisition d'un détecteur à ultra son	3	***	***			
<b>B29. Comprendre l'hydrogéologie des gorges de l'Ardèche en favorisant la reprise des explorations en plongée souterraine des parties siphonnantes du réseau Midroï Guigonne</b>	AD47	Faciliter la logistique des portages en bénéficiant d'un accès routier au bivouac de Gournier et d'une barque pour se rendre à Midroï. (partenariat SGGA-CDS)	3	**	**	Depuis 2012 et sur 5 ans : amélioration des connaissances et recherche sur le milieu souterrain (réseau karstique) financées dans le cadre du PG RNINGA, dont : inventaire des émergences karstiques et pertes de l'Ardèche, étude piézométrique. Renforcement du partenariat avec le CDS 07 : appui technique régulier du SGGA, projet commun de convention spéléologie des Gorges de l'Ardèche SGGA-CDS en cours avec objectif de signature fin 2015....	Oui	Oui
	SE98	Lever les incertitudes hydrologiques et réaliser une topographie précise du réseau noyé	3					
	PI11	Porter à connaissance – Publication (partenariat SGGA-CDS)	3					
<b>B30. Etudier les formes de parois, les altitudes des galeries et les remplissages du réseau Mambo afin de mieux comprendre le creusement de cette cavité et par la même des gorges de l'Ardèche</b>	AD48	Etablir une convention d'accès au réseau Mambo (CG07-SGGA-CDS)	3	**	**	Signature convention réseau Mambo avec les différents propriétaires et le CDS en 2011. Suivi des visites autorisées et encadrées. Les études envisagées, mais non encore réalisées, devraient permettre de participer à l'évaluation de l'état de conservation du milieu souterrain (prochain PG)	Oui	Oui
	SE99	Etude des formes de parois, les altitudes des galeries et les remplissages du réseau Mambo (CDS)	3					
	SE100	Etude des hauteurs d'eau d'une année dans une cavité (CDS)	3					
	PI12	Porter à connaissance – Publication	3					
<b>Objectifs opérationnels 2008 -2012</b>	<b>C.op</b>	<b>Opérations 2008 - 2012</b>	<b>P</b>	<b>D.r</b>	<b>D.p</b>	<b>Commentaires</b>	<b>Obj.r</b>	<b>Obj.ref</b>
<b>B31. Inventorier les mollusques aquatiques souterrain de la RNINGA</b>	SE101	Poursuite des prospections des grottes, sources, fontaines et inventaire des mollusques aquatiques souterrain	1	0	0	Pas de financement pour le complément d'inventaire des mollusques aquatiques souterrain. Travail de prospection des sources et cavités en cours dans RNINGA	Oui	Oui

						(CDS – Cf. <b>B29</b> ). Evaluation de l'état de conservation du milieu souterrain prévue dans le prochain PG (Convention « Ardèche-Nature » département Ardèche-SGGA)		
<b>B32. Connaître le patrimoine naturel et culturel des propriétés du département de l'Ardèche</b>	AD49	Compléter la cartographie concernant le patrimoine naturel et culturel du département de l'Ardèche (habitats d'espèces, vestiges archéologiques, cavités sensibles, équipements pédagogiques et scientifiques)	2	***	***	L'étude des propriétés du CG07 (stage Master 2 – 2012) présente dans l'ENS des Gorges de l'Ardèche a été validée par le Département : fiche inventaires des habitats et espèces, vestiges archéologies, cavités sensibles, équipements pédagogiques et scientifiques, cartographie.... La convention CG07-SGGA « Ardèche nature » a été reconduite (2014 – 2016 – avenant à la convention). A la demande du CG07 un document de gestion pour chaque propriété du CG07 sera réalisé dans le cadre du prochain PG de la RNNGA.	Oui	Oui
	SE102	Poursuite de l'inventaire du patrimoine naturel et culturel des propriétés du département	2					
	AD50	Suivi et réactualisation de la convention « Ardèche nature » entre le CG07 et le SGGA	3					
<b>B33. Suivre la qualité de l'eau de la rivière Ardèche</b>	SE103	Mise en route de la station de mesures de la qualité de l'eau (bivouac de Gaud)	1	*	**	Difficulté à maintenir un suivi et une gestion efficace en interne de la station de qualité de l'eau de Gaud. Pas de moyen financier pour confier la gestion de la station à un prestataire externe, ni de partenaire pour la prendre en charge. L'intérêt pédagogique (objectif N2000) de la station de mesures de la qualité de l'eau de Gaud, évalué en 2002, ne correspond plus aux objectifs actuels (priorité aux ateliers thématiques de terrain). Depuis 2012 : Surveillance régulière et partagée de la qualité de l'eau de l'Ardèche (Gorges de l'Ardèche) avec l'ONEMA et la police rurale de Saint-Martin d'Ardèche (protocole de suivi adapté et co-géré)	Oui	Oui
	AD51	Acquisition de matériel informatique pour le suivi (scientifique et pédagogique) en continu des paramètres mesurés	1					
	SE104	Suivi de la qualité de l'eau	1					
	AD52	Achat de deux appareils de mesure (nitrates et phosphates) complémentaires, compatibles avec la station de mesures de Gaud et le suivi départemental de la qualité de l'eau de l'Ardèche	2					
<b>B34. Connaître le microclimat des Gorges de l'Ardèche</b>	SE105	Mesures de l'humidité et de la température en falaise, sur le plateau, dans un vallon et au fond des gorges	3	***	***	Difficulté à poursuivre le suivi régulier de la station de Gaud mais maintien de ce suivi dans le cadre du prochain PG car utile et nécessaire compte tenu des mesures (T°+humidité) réalisées avec l'étude Genévrier de Phénicie et dans le cadre du suivi des impacts liés aux changements climatiques.	Oui	Oui
	AD53	Suivi de la station météorologique de Gaud	1	**	**			
	SE106	Analyse comparative des résultats des mesures d'humidité et de température	2	**	**			
<b>B35. Participer à l'inventaire national de la biodiversité (Muséum National d'Histoire Naturel)</b>	AD54	Convention de partenariat MNHN –SGGA d'échange et de valorisation des données (études, inventaires, suivis et observations)	3	*	**	Objectif non prioritaire : démarches engagées mais qui n'ont pas abouti à une convention comme souhaitée par le président du Conseil scientifique de la RNNGA. A reconduire dans le prochain PG.	Oui	Oui
	AD55	Traitements des données sur site et transmission des informations au MNHN	3					
<b>Objectifs opérationnels 2008 -2012</b>	<b>C.op</b>	<b>Opérations 2008 - 2012</b>	<b>P</b>	<b>D.r</b>	<b>D.p</b>	<b>Commentaires</b>	<b>Obj.r</b>	<b>Obj.ref</b>
<b>B36. Créer une base de données photographiques</b>	AD56	Rendu photographique systématique des études, suivis, inventaires et observations réalisées	2	**	**	Base de données photographiques créée en 2010.	Non	Non

<b>du patrimoine naturel et culturel de la réserve naturelle</b>	SE107	Création d'une base de données photographiques du patrimoine naturel et culturel étudiés et observés	2			Améliorations en cours : gestion, participation active des agents, identification des données photographiques manquantes... A poursuivre dans le prochain PG.			
	AD57	Mise en relation de la base de données photographiques avec SERENA (Base de données naturalistes de RNF)	2						
	AD58	Convention d'utilisation des photographies (type RNF) et de la base de données	2						
<b>B37. Renforcer et améliorer l'utilisation de la base de données scientifique SERENA</b>	AD59	Renseigner systématiquement la base de données scientifiques SERENA	1			Efforts importants d'implication des agents concernés dans la saisie des données naturalistes et scientifiques sur SERENA sans être systématique ! Formation des agents en interne avec l'appui de RNF (2012 – 2013). Difficultés techniques à rendre compatible les fichiers de saisie des données naturalistes des prestataires ne disposant pas du logiciel SERENA	Oui	Oui	
	AD60	Rendre obligatoire (cahier des charges) son utilisation dans toutes les études, inventaires et observations réalisés sur la RNNGA	1	**	**				
<b>C. Accroître la biodiversité (objectif prioritaire)</b>									
<b>Objectifs opérationnels 2008 -2012</b>	<b>C.op</b>	<b>Opérations 2008 - 2012</b>	<b>P</b>	<b>D.r</b>	<b>D.p</b>	<b>Commentaires</b>	<b>Obj.r</b>	<b>Obj.ref</b>	
<b>C1. Etudier les corridors écologiques et biologiques de la réserve naturelle</b>	SE108	Poursuite de l'étude des corridors écologiques et biologiques permettant de relier les Gorges de l'Ardèche aux autres grands ensembles allant du massif central aux Alpes, en lien notamment avec les ENS.	2	0	0	Etude réalisée en 2007 dans le cadre d'un rapport de stage. Cinq continuums forment cinq unités paysagères: les continuums forestier, agricole, paludéen, aquatique, garrigues et milieux ouverts. Diagnostic de l'état des lieux de la zone d'étude nécessaire pour choisir les espèces et évaluer la nécessité de créer ou de réhabiliter des corridors écologiques : non réalisé. Pas une priorité compte tenu du travail réalisé à l'échelle régionale par la DREAL et le SRCE de Rhône-Alpes.	Non	Oui	
<b>C2. Inventorier les archives historiques, archéo-zoologiques et paléontologiques de la faune ancienne de la basse Ardèche au cours de l'Holocène sur 3 ans</b>	RE2	Inventaire des archives historiques, archéo-zoologiques et paléontologiques de la faune ancienne de la basse Ardèche au cours de l'Holocène, sur 3 ans	3	0	0	Non prioritaire. Cet inventaire aurait du être confié à un stagiaire (doctorant ?) et suivi par un membre du CS de la RNNGA. Devrait être reconduit dans le prochain PG en lien avec l'étude du climat des Gorges de l'Ardèche.	Oui	Oui	
	RE3	Réaliser une étude paléoclimatique synthétique de l'évolution du climat et des paysages de la région des gorges de l'Ardèche à différentes échelles de temps.	3	0	0				
<b>C3. Favoriser la présence régulière du Vautour Fauve</b>	SE109	Approvisionnement régulier, à partir de septembre, d'au moins une placette de nourrissage	2	***	***	Présence régulière durant presque toute l'année du Vautour fauve sur le territoire des Gorges de l'Ardèche (site N2000). Pas d'action supplémentaire envisagée en dehors de	Oui	Oui	

	SE110	Pose d'un appareil photographique numérique automatique pour le suivi en continu d'une placette de nourrissage	2			l'approvisionnement réguliers des placettes « structures » (SGGA / ONF-LPO) autorisées et éleveurs en faveur du Vautour percnoptère.		
<b>D. Conserver le patrimoine culturel : archéologie et petit patrimoine (objectif secondaire)</b>								
Objectifs opérationnels 2008 -2012	C.op	Opérations 2008 - 2012	P	D.r	D.p	Commentaires	Obj.r	Obj.ref
<b>D1. Mise en sécurité de la grotte du Colombier cavité d'intérêt archéologique</b>	TU10	Pose d'une grille de protection en retrait du porche.	3	***	***	Travaux confiés au SGGA par la DRAC et réalisés et finalisés par un prestataire au début du mois de février 2011. Convention tripartite (DRAC Rhône-Alpes - SGGA - CDS) de gestion de la fréquentation spéléologique et scientifique (suivi chiroptères) envisagée en 2012 mais non réalisée pour des raisons administratives.	Non	Non
	TU11	Pose d'une nouvelle clôture à l'abri et rebouchage des sondages profonds	3					
<b>D2. Mise en sécurité de la grotte du Grand Louret cavité d'intérêt archéologique</b>	TU12	Rebouchage des fouilles anciennes qui occupent la grande salle supérieure	3	0	0	Travaux non réalisés par les services de la DRAC (pour des raisons administratives et financières).	Oui	Oui
	PI13	Mise en place de panneaux d'information	3					
<b>D3. Mise en sécurité de la grotte Sombre cavité d'intérêt archéologique</b>	TU13	Nettoyage (ordures, feux) de la zone du porche	3	0	0	Travaux non réalisés par les services de la DRAC (pour des raisons administratives et financières).	Oui	Oui
	TU14	Pose d'une grille de protection	3					
	PI18	Mise en place panneaux d'information.	3					
<b>D4. Mise en sécurité de la grotte d'Odouy cavité d'intérêt archéologique</b>	TU15	Mise en sécurité d'une cavité d'intérêt archéologique par le rebouchage des fouilles clandestines	3	0	0	Travaux non réalisés par les services de la DRAC (pour des raisons administratives et financières).	Oui	Oui
	PI19	Mise en place panneaux d'information.	3					
<b>D5. Mise en sécurité de la grotte d'Oulen cavité d'intérêt archéologique</b>	TU16	Mise en sécurité d'une cavité d'intérêt archéologique par l'enlèvement des encombrants		0	0	Travaux non réalisés par les services de la DRAC (pour des raisons administratives et financières). Projet de nouvelles fouilles autorisées à partir de 2015.	Oui	Oui
	TU17	Rebouchage des fouilles	3					
	PI14	Mise en place panneaux d'information	3					
<b>D6. Surveillance et protection accrue des sites archéologiques sensibles (grottes ornées paléolithiques)</b>	PO7	Mise en place des circuits de surveillance pour des sites reconnus sensibles et être plus présent dans la RNNGA	1	**	**	Surveillance et prospections régulières (gardes assermentés RNNGA et agent SGGA) en rive droite dans le cadre d'une convention avec les services de la DRAC Languedoc-Roussillon depuis 2012. Rapport de synthèse annuel transmis par le SGGA à la DRAC LR. Découverte de sites d'intérêt archéologique avéré. Compte tenu des missions des agents du SGGA : peu de temps à consacrer à la surveillance et à la prospection de sites archéologiques.	Oui	Oui
	SE111	Localisation GPS et report sur cadastre numérique	1					

						Ce n'est pas un objectif prioritaire.		
<b>E. Assurer la vocation pédagogique et culturelle de la réserve naturelle (objectif prioritaire)</b>								
Objectifs opérationnels 2008 -2012	C.op	Opérations 2008 - 2012	P	D.r	D.p	Commentaires	Obj.r	Obj.ref
<b>E1. Aménager le site de Gaud pour accueillir les scolaires</b>	PI21	Finaliser l'équipement pédagogique du Château de Gaud : matériel de laboratoire, équipement informatique de saisie et restitution des données de mesures de qualité de l'eau	1	*	*	L'équipement pédagogique de Gaud n'a pas été finalisé compte tenu des nouveaux choix pédagogiques retenus qui privilégient les ateliers nature en extérieur et des projets (2015-2016) d'aménagement de l'espace pédagogique afin d'améliorer l'accueil des scolaires (sanitaires adaptés).	Non	Oui
<b>E2. Favoriser l'observation adaptée et respectueuse de la faune sauvage sur le site de Gaud</b>	TU18	Mise en place d'une plate forme d'observation en bois	3	*	**	Pas prioritaire mais reconduit dans le prochain PG. Projets de création d'un canoë pédagogique (2013-2014) et d'un jeu à destination des groupes encadrés (2014-2015) : le jeu de Gaud	Oui	Oui
	TU19	Aménagement des abords du château avec la réalisation de nichoirs, lunette d'observation...	3					
	TE11	Entretien des équipements	3					
<b>E3. Développer les animations pédagogiques</b>	PI15	Renforcement du partenariat avec les collèges et lycées, travailler ensemble tout au long de l'année	2	***	***	Augmentation importante de la demande en matière d'animations scolaires dans la RNINGA : près de 1200 élèves accueillis en 2014, 25 journées d'intervention dans les établissements de primaires. 1 animateur à temps plein avec le renfort d'un second animateur durant le printemps. 2 stagiaires animation de mai à juin. Partenariat conventionné avec l'Education Nationale. Elaboration de projets pédagogiques adaptés en partenariat avec 6 établissements scolaires.	Oui	Oui
	PI16	Réalisation d'un programme pédagogique thématique adapté aux élèves avec les enseignants	2					
	PI17	Utilisation optimum de l'outil pédagogique « château de Gaud » : station mesures qualité eau, laboratoire, bureaux animateurs pédagogiques...	2					

	PI18	Orientation des séjours du printemps sur la découverte du monde des arthropodes et des macroinvertébrés	2			Création d'ateliers découverte du monde des arthropodes et des macroinvertébrés.		
<b>Objectifs opérationnels 2008 -2012</b>	<b>C.op</b>	<b>Opérations 2008 - 2012</b>	<b>P</b>	<b>D.r</b>	<b>D.p</b>	<b>Commentaires</b>	<b>Obj.r</b>	<b>Obj.ref</b>
<b>E4. Développer et diversifier les opérations d'animation (hors scolaires)</b>	PI19	Organisation durant les vacances scolaires d'animations auprès des centres aérés, foyers d'enfants, colonies...	3			<p>Depuis 2014 : offres d'animations auprès des centres aérés, foyers...pendant les vacances scolaires pour plus de 100 enfants/an en moyenne.</p> <p>Pas de propositions d'animations à un public en situation de handicap.</p> <p>En 2014 : partenariat avec la Fédération de Pêche de l'Ardèche dans le cadre l'appel à projet du syndicat « Ardèche claire ».</p>	Oui	Oui
	PI20	Proposition d'animations à un public de personnes handicapées mentales	3	*	***			
	AD61	Développer un partenariat avec de nouveaux intervenants (fédérations de chasse, fédérations de pêche, associations de théâtre...) pour des randonnées thématiques	3					
<b>E5. Accueillir des centres de vacances pour des séjours de découverte</b>	PI21	Démarcher les centres de vacances, développer les partenariats	3			En augmentation, depuis 2014 : partenariat avec la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche pour 3 communes et la communauté d'Agglomération du Gard rhodanien en juillet et en août.	Oui	Oui
	PI22	Utilisation de l'espace pédagogique du château de Gaud en juillet et en août	3	***	***			
<b>E6. Développer des séjours scolaires avec les structures locales</b>	PI23	Développer des séjours pour les scolaires à la base départementale de Salavas, en intégrant des animations dans la RNNGA, à Gaud et avec les structures locales : musée d'Ornac, CERP...	3	***	***	Depuis 2014 : développement de l'activité proposée par « Passerelles patrimoines 07 » (démarche collective de 6 acteurs publics qui vise à tisser des liens entre les sites naturels et culturels en proposant des séjours, classes avec animations et ateliers) et de manière plus soutenue en 2015 avec ouverture de la « Caverne du Pont d'Arc» (espace de restitution de la grotte Chauvet).	Oui	Oui
<b>E7. Informer le public sur la richesse patrimoniale de la RNNGA, les missions du SGGA et le travail des agents</b>	PI24	Poursuite de la création de plaquettes d'informations : mammifères, reptiles et amphibiens	2	0	0	<p>Plaquettes thématiques d'information non encore réalisées : prévues dans le cadre du nouveau PG.</p> <p>La convention avec le CREPS est signée depuis 2010 et le SGGA intervient très régulièrement dans les formations DE des sports de nature (escalade, spéléologie, canyoning...)</p> <p><b>(Cf. A8. )</b></p>	Oui	Oui
	AD62	Renforcement des liens avec le CREPS de Vallon Pont d'Arc (convention)	2	***	***			
	PI25	Intervention dans la formation des BE AMM	2					



<b>E8. Réaliser des aménagements d'infrastructures et créer des outils d'information adaptés : Maison de la réserve</b>	PI26	Conception du schéma d'interprétation pour un réaménagement de la salle d'exposition de la Maison de la réserve	1	***	***	Objectifs atteints fin 2010 : amélioration de la lisibilité de l'espace dédié à la Réserve au sein de l'accueil de la Grotte de la Madeleine (commune de St Remèze), grâce à une identité graphique du SGGA clairement affichée (et semblable à celle utilisée dans l'exposition SGGA et dans tous les supports de communication). Les visiteurs passent plus de temps que précédemment dans l'espace d'exposition. Création en 2009 d'une exposition itinérante et fixe de 8 panneaux sur la RNNGA. Sentier créer par la municipalité avec l'appui technique et pédagogique du SGGA et 2009-2010.	Non	Oui
	PI27	Rénovation de l'exposition de la Maison de la réserve : création de panneaux d'exposition (patrimoine naturel et culturel), muséographie, maquette...	1					
	TU20	Création d'un sentier de découverte autour de la Maison de la réserve	1					
	AD63	Création d'une boutique réserve naturelle-RNF	1	0	0	Ce projet n'est plus d'actualité.		
<b>Objectifs opérationnels 2008 -2012</b>	<b>C.op</b>	<b>Opérations 2008 - 2012</b>	<b>P</b>	<b>D.r</b>	<b>D.p</b>	<b>Commentaires</b>	<b>Obj.r</b>	<b>Obj.ref</b>
<b>E9. Améliorer l'exposition permanente du bivouac de Gournier</b>	PI28	Poursuite de la réactualisation de l'exposition permanente du bivouac de Gournier	2	***	**	Chaque année l'exposition permanente du bivouac de Gournier est réactualisée et enrichie de photographies illustrant la faune, la flore, les milieux de la RNNGA et plus globalement du site N2000 ainsi que les missions du SGGA.	Oui	Oui
<b>E10. Informer le public sur la richesse patrimoniale de la RNNGA, les missions de la SGGA et le travail des agents</b>	PI29	Poursuite et développement des sorties Grand public à thème dans et autour de la RNNGA : programmes sorties découvertes et conférences		***	***	Depuis 2007, ce sont plus de 50 animations « Grand public » (public local et touristique, en été) proposées et réalisées dans la RNNGA ou sur les plateaux alentours. Projections régulières et programmées de diaporamas et/ou vidéos d'information et de sensibilisation « naturaliste » sur les deux bivouacs 3 fois /semaine et par bivouac de mai à septembre. Entre 10 et 50 personnes à chaque projection. Plusieurs milliers de visiteurs /an de l'exposition permanent de Gournier.	Oui	Oui
	PI30	Projections régulières et programmées de diaporamas et/ou vidéos d'information et de sensibilisation « naturaliste » sur les deux bivouacs						
<b>E11. Créer un diaporama à diffuser dans le local de la Base de Réservations</b>	PI31	Création d'un diaporama présentant la RNNGA, les bivouacs, les réservations tickets nuitées, les recommandations de sécurité, le règlement intérieur, le parcours de la descente sur la rivière...	1	***	***	Choix d'un film « muet » plutôt qu'un diaporama. Objectif : que le film soit compris par chaque personne à l'aide de pictogrammes et d'acteurs représentant une famille pour un WE dans la RNNGA. Diffusé principalement à la centrale de réservation de Vallon Pont d'Arc et le site internet du SGGA. Vu par des milliers de personnes depuis sa création et compréhensible par tous.	Non	Non
	PI32	Diffusion dans le local de la Base de Réservations	1					
	PI33	Diffusion auprès des loueurs de canoës pour information auprès de leurs clients	2					

<b>E12. Panneau « passage à gué »</b>	PI34	Création d'un panneau d'information préventive et claire sur la traversée de la rivière aux passages à gué (niveau / hauteur d'eau)	1	***	***	4 panneaux réalisés en interne, enlevés hors période estivale.	Oui	Oui
	TU21	Pose de 4 panneaux	1					
<b>Objectifs opérationnels 2008 -2012</b>	<b>C.op</b>	<b>Opérations 2008 - 2012</b>	<b>P</b>	<b>D.r</b>	<b>D.p</b>	<b>Commentaires</b>	<b>Obj.r</b>	<b>Obj.ref</b>
<b>E13. Limiter les dépôts sauvages d'ordures, l'impact de l'absence de sanitaires sur la route touristique et les chemins de randonnés</b>	PI35	Sensibilisation des estivants sur le terrain par la tenue d'un stand d'information une fois par semaine sur une des plages de bivouac	1	***	**	Equipes « Accueil » et « Entretien » : saisonniers chargés d'accueillir les touristes sur les bivouacs et de nettoyer la RTGA. Embauches de saisonniers « maraudeurs » ou eco-gardes pour des actions de sensibilisation auprès de touristes sur le comportement à avoir en espace protégé comme la RNNGA et le site classé du Pont d'Arc mais également les espèces que l'on peut y observer.....	Oui	Oui
<b>E14. Associer les encadrants des Sports de Nature à la protection et valoriser leur travail d'encadrement</b>	PI36	Mise en place et animation d'un signe de reconnaissance sur la base d'une charte "Label Nature Gorges de l'Ardèche"	1	***	***	Valorisation des professionnels des sports de nature respectant le milieu naturel et sensibilisant leurs clients, promouvoir l'éducation à l'environnement par le biais des activités sportives pratiquées sur le territoire des Gorges de l'Ardèche. Près de 25 « Guides Nature Gorges de l'Ardèche » labellisés depuis 2007 avec 2 journées de formation /an qui favorisent la préservation des espaces naturels protégés et le développement local durable.	Oui	Oui
<b>E15. Réactualiser et suivre le site Internet</b>	PI37	Remise à jour de la rubrique Réserve naturelle du site Internet	1	***	***	Depuis 2013, le SGGA dispose d'un site internet <a href="http://www.gorgesdelardeche.fr">www.gorgesdelardeche.fr</a> .  Ce site est mis à jour régulièrement par la chargée de communication.	Oui	Oui
	PI38	Remise à jour de la rubrique Natura 2000	1					
	AD64	Identification d'un agent chargé du site Internet	1					
	AD5	Suivi permanent, en interne, du site Internet du SGGA	1					

## F. Maîtriser de la fréquentation touristique et sportive (objectif prioritaire)

Objectifs opérationnels 2008 -2012	C.op	Opérations 2008 - 2012	P	D.r	D.p	Commentaires	Obj.r	Obj.ref
<b>F1. Gérer l'accès aux cavités règlementées en partenariat avec les spéléologues</b>	AD66	Convention avec le CDS et autres structures liées à la découverte du milieu souterrain (code de bonne conduite)	2	**	***	Partenariat SGGA-CDS renforcé depuis le début des années 2000. Projet de convention « spéléologie de l'Ardèche » (site N2000) en cours d'élaboration depuis 2012 en cohérence avec le futur arrêté Interpréfectoral portant réglementation des activités et manifestations sportives dans la RNNGA. Objectif : signature de la convention en 2015.	Oui	Oui
	AD67	Conciliation et signature convention annuelle d'accès aux cavités règlementées comme : « Rochas Midroï », « Panis Aiguille », « les Copains d'abord »	1	***	***	Plusieurs conventions signées entre le SGGA, le CDS et les propriétaires de grottes sensibles comme le réseau « Mambo » (Département de l'Ardèche, Communes de St Remèze et d'Aiguèze), « Panis Aiguille » (bivouac de Gournier /Département de l'Ardèche) et « les Copains d'abords » (commune d'Aiguèze) : socle de la future convention spéléologie de l'Ardèche (site N2000) en cours d'élaboration pour une signature fin 2015 après la modification du règlement intérieur de la RNNGA en relation avec l'arrêté des sports de nature et manifestations sportives dans la réserve naturelle.		
Objectifs opérationnels 2008 -2012	C.op	Opérations 2008 - 2012	P	D.r	D.p	Commentaires	Obj.r	Obj.ref
<b>F2. Poursuivre la mise en place d'une gestion concertée et adaptée des cavités sensibles à Chiroptères</b>	SE112	Poursuite du suivi (eco-compteurs) de la fréquentation de certaines cavités (Dérocs...) en vue d'une gestion concertée et adaptée	2	**	***	Partiellement réalisé (convention SGGA-LPO et partenariat avec le CDS) compte tenu de problèmes techniques liés au matériel (éco-compteurs) comme au « Dérocs ». Etude des données en vue d'évaluer la fréquentation des cavités concernées et d'adapter la gestion comme pour la grotte du Renard : compléter la première intervention (suppression blocs rocheux) sur l'accès à cette cavité avec comme objectif de le rendre encore plus difficile.	Oui	Oui
<b>F3. Encadrer la pratique de l'escalade dans les Gorges de l'Ardèche</b>	PI39	Assurer un contact régulier avec le Comité Départemental FFME	1	***	***	Convention escalade RNNGA (SGGA – CDFFME / 2005) respectée par les grimpeurs / Partenariat constructif répondant aux engagements pris en faveur des grands rapaces rupestres identifiés dans la convention. Depuis 2009, travail concerté SGGA-CDFFME-CS RNNGA pour le renouvellement de la convention. (Cf. A9.)	Oui	Oui
	AD68	Faire respecter les engagements pris dans la convention Escalade (SGGA-CDFFME) à propos des risques de nidification dans les secteurs autorisés à l'escalade	1					

<b>F5. Connaître la fréquentation sur la rivière</b>	TU22	Réinstallation de la caméra et du logiciel de comptage (entreprise HCIS)	1	*	0	Caméra et logiciel de comptage réinstallés à la grotte de la Madeleine en 2011 -2012. Mais problèmes techniques liés à la qualité du matériel pour le site des Gorges de l'Ardèche : fiabilité des données non garantie. Relevés des données et analyses des résultats abandonnés. Mise en place d'un comptage visuel sur site avec l'aide de stagiaires durant la période estivale en 2012 : entre 1 500 et de 2 000 canoës/jour. Près de 180 000 descentes par an de canoë kayak d'avril à septembre. Baisse estimée de la descente en 1 jour au profit de la mini descente sur la partie amont de la RNNGA, de Vallon Pont d'Arc à l'entrée des Gorges (site classé du Pont d'Arc). Etude de fréquentation des sports de nature prévue en 2015 (site N2000)	Non	Oui
	SE113	Effectuer le relevé mensuel des résultats et analyse en fin d'année	2					
	PI40	Diffusion résultats	2	0	0			
<b>F6. Atténuer les nuisances dues aux canoës.</b>	AD69	Sensibiliser les responsables de groupes qui ne respectent ni le règlement intérieur ni les autres pratiquants	3	**	***	Depuis 2011, information régulière auprès des responsables des groupes : intervention (diaporama) du conservateur de la RNNGA et sensibilisation auprès des encadrants en début de saison estivale à raison de 2 à 3 interventions/an. Rappel des règles de bonne conduite tout au long de la saison par les agents des bivouacs et gardes de la RNNGA. Amélioration du comportement sur la rivière de certains groupes (anglais en particulier). Panneaux d'information thématique « Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche » remis à chaque loueurs en 2010.	Oui	Oui
<b>F7. Améliorer la signalétique et le balisage de la réserve naturelle</b>	PI41	Réalisation de panneaux d'information (Réglementation et sécurité) d'accès à la réserve naturelle sur la base de charte signalétique RNF	1	**	***	Réalisation et pose de panneaux (Réglementation et sécurité) d'accès à la réserve naturelle sur la base de charte signalétique RNF essentiellement en rive gauche : limites clairement identifiées dans le cadre du décret de création de la RNNGA. Pour la rive droite : limites imprécises en l'absence du nouveau décret de la RNNGA, peu de panneaux avec problème récurrent d'identification des limites précises. Pose de plusieurs panneaux réglementaires aux différents accès rive droite en 2016. Achat et pose de 2 panneaux d'entrée dans la RNNGA par la rivière (amont et aval).	Oui	Oui
	TU23	Pose de panneaux supplémentaires d'information (Réglementation et sécurité) aux principaux accès de la réserve naturelle	1					
<b>Objectifs opérationnels 2008 -2012</b>	<b>C.op</b>	<b>Opérations 2008 - 2012</b>	<b>P</b>	<b>D.r</b>	<b>D.p</b>	<b>Commentaires</b>	<b>Obj.r</b>	<b>Obj.ref</b>
<b>F8. Canaliser la fréquentation en favorisant la découverte de la région des Gorges de</b>	TE12	Entretien du schéma de randonnée	2	***	***	Entretien annuel et régulier des 10 sentiers de randonnée pédestre SGGA par 2 agents du syndicat avec ponctuellement l'appui technique d'Ecate (association d'insertion)	Oui	Oui

<b>l'Ardèche</b>	TE13	Pose d'un éco-compteur au camping de la grotte de St Marcel d'Ardèche et à la ruine de la maladrerie des Templiers. Renouvellement des éco-compteurs : achat de raccord étanche	2	0	0	Le matériel défectueux des éco-compteurs a été renouvelé. Pas d'achat de nouveaux éco-compteurs pour le camping de la grotte de St Marcel d'Ardèche ni pour la Maladrerie des Templiers : non prioritaire. Pourrait être envisagé dans le prochain PG.		
<b>F9. Animer le schéma de randonnée</b>	PI42	Participer à des salons de randonnée attirer un public « initié ». Présence régulière sur les sentiers du schéma de randonnée pédestre pour informer le public et faire connaître notre travail	2	***	***	Animation annuelle et régulière du schéma de randonnée SGGA (OT, animations grand public et manifestations estivales, renouvellement topoguide SGGA...) Présence plus régulière des gardes de la RNNGA sur les sentiers des Gorges de l'Ardèche en particuliers ceux de la RNNGA depuis 2008 (ré-organisation de la gestion des bivouacs et du pôle scientifique et technique). <i>(Entre 800 et 900 heures de Police et surveillance dans la RNNGA par les 4 gardes / Renfort en été avec les autres services de Police de la nature et de l'environnement).</i>	Oui	Oui
<b>F10. Favoriser la mise en place d'une gestion concertée et adaptée des sports de nature en espaces protégés</b>	PI43	Participation aux réunions et travaux de la CDESI	1	***	***	Implication du SGGA aux travaux de la CDESI : participation aux réunions (3 à 4 / an) ou avis (via site internet)	Oui	Oui
<b>G. Informer et communiquer auprès du public et de nos partenaires (objectif secondaire)</b>								
<b>Objectifs opérationnels 2008 -2012</b>	<b>C.op</b>	<b>Opérations 2008 - 2012</b>	<b>P</b>	<b>D.r</b>	<b>D.p</b>	<b>Commentaires</b>	<b>Obj.r</b>	<b>Ob.jf</b>
<b>G1. Réactualiser et rééditer le topoguide du schéma de randonnée pédestre</b>	AD70	Relecture, corrections, rajouts ou enlèvement de circuits actuels	2			2009 : topoguide provisoire de 6 sentiers de randonnée pédestre (ancien réseau de sentiers) réédité en juin 2009 en 1000 exemplaires. Juin 2011 : refonte du réseau de sentiers de randonnée, avec édition d'un nouveau topoguide (4 000 exemplaires) proposant 10 sentiers localisés en partie ou en totalité dans des secteurs protégés comme la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche et le secteur de la Dent de Rez et traduction intégrale en anglais	Oui	Oui
	AD71	Réactualisation en tenant compte des nouveaux sentiers (Communautés de communes Ardèche et Gard)	2					
	PI44	Réédition de 2 000 topoguides	2	***	***			

Objectifs opérationnels 2008 -2012	C.op	Opérations 2008 - 2012	P	D.r	D.p	Commentaires	Obj.r	Obj.ref
<b>G2. Informer sur la RN et les moyens de la découvrir</b>	PI45	Favoriser la communication par les médias (journaux, radios et télévisions) : contacts réguliers et invitation aux différentes manifestations	1	***	***	Depuis 2009 Edition (5 000 exemplaires/an) de la Plaquette Gorges de l'Ardèche avec 5 volets sur les missions du Syndicat et des informations essentielles sur la réserve naturelle, la réglementation à respecter, le label nature des gorges de l'Ardèche pour mieux la découvrir... (OT, communes SGGA). 2008 : Livre « De la Dent de Rez au Gorges de l'Ardèche », ouvrage de référence (histoire, préhistoire, géologie, faune, flore, climat, agriculture, archéologie, loisirs...) sur le territoire des Gorges de l'Ardèche abordant les thématiques de la RNNGA et du site N2000. Blog SGGA, articles de presse réguliers durant toute l'année, reportages (« Des racines et des ailes », « Un été en France ».... ) 2010 : fête des 30 de la RNNGA. Nombreux articles chaque année dans la Presse locale avec sollicitations régulières sur des thématiques naturalistes, scientifiques, de gestion et de réglementation...	Oui	Oui
	AD72	Organisation interne de la communication : mise en place un groupe de travail, rédaction d'articles	1					
	AD73	Sortie régulière d'une lettre d'information (Echo des Gorges ou Patrimoine nature...) sur les missions et actions du SGGA : RNNGA et site Natura 2000	1					
<b>G3. Créer une plaquette d'information sur les chiroptères</b>	PI46	Edition d'une plaquette d'information sur les chiroptères de la RNNGA (partenariat LPO-SGGA)	2	0	0	Actions non réalisées : non prioritaire et financement insuffisant. Edition d'une plaquette chiroptères envisagée dans le cadre d'une collection de livre (SGGA) faune-flore du territoire des Gorges de l'Ardèche (3 <sup>ème</sup> PG RNNGA) dans le cadre du prochain PG.	Oui	Oui
	PI47	Prêt d'une exposition Life Chiroptères (Languedoc Roussillon)	3					
<b>G 4. Former et sensibiliser les spéléologues à la détermination des différentes espèces de chiroptères</b>	PI48	Stage de formation à la détermination des chauves-souris (partenariat LPO- CDS-SGGA)	3	***	***	Réalisé en 2012 dans le cadre des études du milieu souterrain de la RNNGA (CDS-SGGA) en partenariat avec la LPO RA : renforcer les échanges entre les différents « usagers » du milieu souterrain. Devrait être reconduit en 2015.	Oui	Oui
<b>G5.Faire connaître les spécificités du milieu souterrain et sa fragilité</b>	PI49	Création et réalisation d'un outil de communication (montage power point...) utilisable lors de conférence tout public, d'accueil pédagogique sur le territoire de la réserve et de stage de formation spéléologique.	3	**	***	Diaporama réalisé par le SGGA pour des interventions auprès des scolaires (collège Vallon Pont d'arc, section spéléologie) reconduites en 2015.	Oui	Oui

<b>G6. Connaître la perception par le public de la RNNGA</b>	PI50	Audit sur « l'image » de la réserve naturelle auprès d'un public ciblé : touristes, journalistes, pratiquants de sports de nature, naturalistes, partenaires techniques et scientifiques... Evaluation du deuxième plan de gestion de la RNNGA (2012)	3	*	***	En partie abordé lors de l'élaboration du plan de communication SGGA en 2010 (prestataire externe) et de l'enquête de diagnostic territorial sur la perception par les acteurs et la population locale des actions menées par le SGGA et la présence des chèvres de la réserve naturelle (Etudiants en licence Professionnelle « Promoteur Patrimoine Territorial » du Pradel / Automne et hiver 2010).	Oui	Oui
<b>Objectifs opérationnels 2008 -2012</b>	<b>C.op</b>	<b>Opérations 2008 - 2012</b>	<b>P</b>	<b>D.r</b>	<b>D.p</b>	<b>Commentaires</b>	<b>Obj.r</b>	<b>Obj.ref</b>
<b>G7. Muséographie de la réserve</b>	TU24	Rénover l'exposition de la Maison de la Réserve Naturelle, la rendre plus interactive, plus accessible aux étrangers et y intégrer les nouvelles données scientifiques (études, espèces nouvelles...)	1	***	***	Entre 2009 et 2010 : renouvellement muséographie de la maison de la réserve (participation du CS de la RNNGA et des agents du SGGA) avec plusieurs supports audiovisuels, amélioration de la lisibilité de l'espace dédié à la Réserve au sein de l'accueil de la grotte de la Madeleine. (Cf. <b>E8.</b> )	Non	Non
	TU25	Création d'un aménagement exposition sur 20 m2 à Gournier	1	***	***	Aménagement d'une exposition « permanente » (saison estivale) proche de l'accueil du bivouac de Gournier réalisé en interne sur la faune, la flore, les milieux de la RNNGA et les missions des agents du SGGA (Cf. <b>E9.</b> ) Projet de création d'une exposition permanente sur le bivouac de Gaud (2015 – 2016)	Oui	Oui
<b>G8. Représenter la RNNGA dans le réseau RNF</b>	AD74	Participation au congrès annuel de RNF : structure et agents	1	***	***	Participation annuelle et régulière de plusieurs agents (personne physique) du SGGA et du syndicat (personne morale) au congrès annuel de RNF. Implications de plusieurs agents du SGGA aux CA et aux différentes commissions et groupes de travail de RNF : « personnel », « scientifique », « territoire et développement durable »...	Oui	Oui
	AD75	Implication dans les commissions RNF	1					
<b>G9. Créer un point de vente à la Maison de la réserve</b>	AD76	Vente des ouvrages et publications du syndicat	3	*	0	Les ouvrages et publications du SGGA sont vendus en dépôt vente à la billetterie de la grotte de la Madeleine (propriété de la commune de St Remèze avec gestion privée) à côté de l'espace dédié à la Maison de la réserve. Pas de vente directe effectuée par les agents du SGGA (Cf. <b>E8.</b> )	Non	Non
	AD77	Vente des produits boutique de RNF	3					

## H. Assurer la police de la Nature et la surveillance du site (objectif prioritaire)

Objectifs opérationnels 2008 -2012	C.op	Opérations 2008 - 2012	P	D.r	D.p	Commentaires	Obj.r	Obj.ref
<b>H1. Faire respecter la réglementation liée au décret de création et au règlement intérieur de la RNNGA</b>	PO8	<p>Organisation de tournées régulières de surveillance estivales spécifiques des gardes de la RNNGA:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- lutte contre le bivouac sauvage et l'utilisation du feu (matin et soir)</li> <li>- surveillance des sites archéologiques</li> <li>- surveillance des autres sites sensibles (sites de nidification)</li> <li>- sensibilisation des pratiquants de sports de nature</li> </ul>	1	***	***	<p>Forte augmentation des opérations de police et surveillance depuis 2007 (de 35 à plus de 70 opérations par an) et de la présence des gardes (près de 900h en moyenne /an) dans la RNNGA et dans une moindre mesure sur le site N2000.</p> <p>Réorganisation des bivouacs favorable à une présence plus importante et régulière des gardes sur les sentiers et la rivière.</p> <p>Diminution des infractions depuis les années 2000 avec bivouac sauvage et feu, principales infractions constatées.</p> <p>Emergences de nouvelles infractions liées à la pratique des sports extrêmes.</p> <p><i>(Entre 800 et 900 heures de Police et surveillance dans la RNNGA par les 4 gardes / Renfort en été avec les autres services de Police de la nature et de l'environnement).</i></p>	Oui	Oui
	PO9	<p>Organisation d'opérations de police régulières (estivales) spécifiques inter gardes (SGGA-ONCFS-ONEMA-ONF) et Gendarmerie : lutte contre le bivouac sauvage et l'utilisation du feu (matin et soir).</p>	1	***	***	<p>Importance du maintien des opérations de police interservices de juin à septembre depuis la création de la RNNGA malgré le contexte national actuel peu favorable. Efficacité du dispositif reconnu au niveau départemental et régional.</p> <p><i>(Entre 800 et 900 heures de Police et surveillance dans la RNNGA par les 4 gardes / Renfort en été avec les autres services de Police de la nature et de l'environnement).</i></p>	Oui	Oui
<b>H2. Former des agents à assurer légalement la police de la Nature</b>	PO10	<p>Formation de deux agents à la police de la nature : commissionnement et assermentation</p>	1	***	***	<p>Depuis 2007, 3 agents du SGGA ont été commissionnés au titre d'agent des réserves naturelles chargé de la protection de l'environnement.</p>	Oui	Oui

## I. Améliorer le fonctionnement : personnel, bâtiments, Plan de gestion (objectif prioritaire)

Objectifs opérationnels 2008 -2012	C.op	Opérations 2008 - 2012	P	D.r	D.p	Commentaires	Obj.r	Obj.ref
	AD78	<p>Participation de tous les agents à une formation par an (minimum)</p>	2	**	***	<p>La grande majorité des agents du SGGA se sont formés chaque année (1 formation/an /agent au minimum)</p>	Oui	Non



<b>I1. Maintenir, améliorer et accroître le potentiel technique et scientifique des agents de la réserve naturelle</b> <b>Responsabiliser les agents</b>	AD79	Amélioration du fonctionnement du conseil scientifique : élargir le conseil scientifique avec de nouveaux membres (milieu souterrain, archéologie et spéléologie, faune)	1	**	***	Renouvellement du CS le 2 avril 2013 par arrêté préfectoral avec élargissement du CS à d'autres membres spécialistes du milieu souterrain (spéléologues-spécialiste du karst) et de la faune (entomologiste). Deux réunions /an du CS depuis 2010 dont une sur le site des Gorges de l'Ardèche (Gaud).	Oui	Non
	AD80	Implication du personnel dans les réunions du CS : présence d'un garde	2	**	***	Présence régulière d'au moins un garde de la RNNGA et/ou chargé(e) de mission à chaque réunion du CS.	Oui	Non
	AD81	Recrutement d'un agent aux compétences scientifiques et techniques reconnues	2	***	***	Depuis 2007, plusieurs agents recrutés compte tenu de leur expérience et/ou compétences naturalistes, scientifiques et techniques reconnues. Montée en compétences de l'équipe de garderie (équivalent cat. B de la fonction publique territoriale) notamment avec le recrutement d'un nouveau garde en 2012.	Oui	Non
	AD82	Poursuite des réunions scientifiques et techniques avec le personnel : organisation et suivi régulier de la mise en œuvre du plan de gestion	1	**	**	Maintien et renforcement des réunions scientifiques et techniques favorisées par l'organisation du pôle scientifique et technique. Participation des agents du SGGA à l'évaluation et au renouvellement du PG.	Oui	Non
	AD83	Secrétariat et comptabilité, en relation directe avec le conservateur : mise en place du suivi analytique des différentes actions du plan de gestion	1	**	**	Suivi analytique des différentes actions du plan de gestion en partie réalisé, principalement dans le cadre du suivi du programme annuel d'actions mis en place depuis 2008. A améliorer dans le cadre du renouvellement du plan de gestion.	Oui	Oui
	AD84	Secrétariat et comptabilité, en relation directe avec le conservateur : planning du suivi régulier de l'avancement des opérations	1	**	**	Mêmes remarques	Oui	Oui
	AD85	Réorganisation du système d'agents référents (responsables) techniques et scientifiques en fonction des missions du SGGA pour les différents suivis d'habitats et d'espèces, l'accompagnement des scientifiques et des experts, des stagiaires...	1	***	***	Réorganisation réalisée depuis 2008 et fonctionne bien. Système des agents référents à maintenir : responsabilise et valorise les agents.	Oui	Non
	SE114	Saisie des données naturalistes par les agents formés à l'utilisation du logiciel SERENA (base de données naturalistes de RNF)	2	**	**	Effort important de saisie des données naturalistes et scientifiques sur SERENA mais pas encore d'une manière systématique. Intégration des données à saisir sur SERENA dans les commandes d'études par des prestataires externes.	Oui	Non

	SE115	Localisation GPS et cartographie SIG des différentes données : suivis en interne et prestations externes	2			Localisation GPS et cartographie SIG des données pour chaque rapport de stage et études réalisés en interne et/ou par des prestataires externes.		
<b>Objectifs opérationnels 2008 -2012</b>	<b>C.op</b>	<b>Opérations 2008 - 2012</b>	<b>P</b>	<b>D.r</b>	<b>D.p</b>	<b>Commentaires</b>	<b>Obj.r</b>	<b>Obj.ref</b>
<b>I2. Maintien en état des infrastructures, amélioration et renouvellement du matériel</b>	AD86	Entretien bâtiments du SGGA : accueil sur les bivouacs, abords des bureaux...	2	***	***	Travaux courants réalisés essentiellement en interne. Amélioration de l'accueil sur les bivouacs grâce, en particulier, à la formation annuelle des saisonniers embauchés durant la saison estivale et de la création d'une équipe « Accueil » depuis 2009.	Oui	Non
	AD87	Entretien des véhicules	2	***	***	Réorganisation du suivi des véhicules depuis 2010 afin d'améliorer leur entretien avec un agent référent : fonctionne bien, meilleur entretien des véhicules et implication plus efficace des agents. Affectation des véhicules par pôle : meilleure responsabilisation des agents.	Oui	Non
	AD88	Mise à jour bibliographique et acquisition de nouveaux ouvrages	2	***	***	Objectif atteint avec un agent référent pour ce travail.	Oui	Non
	AD89	Organisation de l'entretien du matériel : barque, canoës, tronçonneuses...	2	***	***	Formation d'au moins un agent sur l'entretien courant et petites réparations, envisagée dans le cadre du prochain PG. (Cf. I2. AD87)	Oui	Non
	AD90	Suivi photographique des opérations	3	***	**	Suivi photographique des opérations systématisé.	Oui	Non
<b>Objectifs opérationnels 2008 -2012</b>	<b>C.op</b>	<b>Opérations 2008 - 2012</b>	<b>P</b>	<b>D.r</b>	<b>D.p</b>	<b>Commentaires</b>	<b>Obj.r</b>	<b>Obj.ref</b>
<b>I3. Evaluer et renouveler le plan de gestion</b>	AD91	Bilan et révision annuelle du plan de travail avec le comité consultatif de la réserve	1	***	***	Bilan annuel d'activités présenté chaque année au comité consultatif et au CS de la RNNGA. Révision annuelle des opérations du PG dans le cadre du programme annuel d'actions (SGGA).	Oui	Non
	AD92	Evaluation finale du plan quinquennal : interne et audit externe	1	**	**	Compte tenu du renouvellement du décret de la RNNGA depuis 2007, le PG (2008 -2012) n'a été que partiellement rédigé (« diagnostic » et « gestion ») et validé par la DREAL et le Comité consultatif. Le volet évaluation du plan quinquennal n'a pas été rédigé. Le document d'évaluation du PG 2008-2012 est rédigé en interne avec avis du CS sur la base des évaluations des PG de la Réserve naturelle nationale de la Grande Sassièrre et La réserve naturelle nationale de la Bailletaz (PN Vanoise) transmis par les services de la DREAL RA et avec leur accord et du bilan de la convention de gestion (2007 – 2011).	Oui	Oui

	AD93	Elaboration du nouveau plan de gestion	1	**	**	<p>En cours d'élaboration avec mise en œuvre sur 5 ans, de 2016 à 2020 avec appui technique RNF.</p> <p>Prise en compte de l'évaluation de l'état de conservation des habitats de la RNNGA comme demandé dans le projet du nouveau guide méthodologique des plans de gestion des réserves naturelles proposé par RNF.</p> <p>Participation de l'équipe du SGGA, du CS et des partenaires.</p>	Oui	Oui
<b>16. Mettre en place une politique concertée de tri des déchets</b>	AD94	Tri sélectif organisé des déchets sur les bivouacs de Gaud et de Gournier (RNNGA)	1	***	**	<p>Collecte sélective mise en place en 2007 : tri du verre et des emballages des déchets classiques, avec réduction du tonnage traité en décharge.</p> <p>Effort important du SGGA pour améliorer l'organisation de la gestion et du tri des déchets depuis 2009 avec la création d'une équipe « Entretien » (3 saisonniers): bivouacs, RTGA et rivière avec, en moyenne, près de 800h de travail.</p>	Oui	Non
<b>Objectifs opérationnels 2008 -2012</b>	<b>C.op</b>	<b>Opérations 2008 - 2012</b>	<b>P</b>	<b>D.r</b>	<b>D.p</b>	<b>Commentaires</b>	<b>Obj.r</b>	<b>Obj.ref</b>

## Bibliographie

- CDS, FFS. 2014 – « Etude du milieu souterrain de la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l’Ardèche : Hydrologie souterraine et fréquentation spéléologique », 12 pages.
- Conservatoire Botanique National du Massif Central - HUGONNOT V. 2014 - « Inventaire des bryophytes et premier catalogue des végétations bryophytiques des versants forestiers de la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l’Ardèche », 14 pages.
- Conservatoire Botanique National du Massif Central - HUGONNOT V. & CELLE J. 2010 et 2011 - « Bryophytes des lits mineur et majeur de la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l’Ardèche », 26 pages.
- Convention « Ardèche-Nature », 2008 – 2013, 2014 – 2016, (Département de l’Ardèche – SGGA).
- Ed.Du Chassel/ SGGA. 2008 - « De la Dent de Rez aux Gorges de l’Ardèche, Histoire et environnement d’un territoire », 654 pages.
- FRAPNA, BAUVET C. 2013 – « Premier inventaire des lichens forestiers de la réserve naturelle nationale des Gorges de l’Ardèche (2012-2013) », 105 pages.
- LEDOUX JC. 2007 – « Araignées des berges à galets des gorges de l’Ardèche », 13 pages.
- LPO, MURE M. 2007 à 2014 – « Plan National d’Actions en faveur de l’Aigle de Bonelli : bilans des actions de suivis et des espèces proies menées en Ardèche ».
- LPO, MURE M. 2007 à 2014 – « Plan National d’Actions en faveur du Vautour percnoptère : bilans des actions de suivis et des espèces proies menées en Rhône-Alpes ».
- MANDIN JP. & PEYRONEL O./ Glénat édition. 2014 – « Découvrir la flore des Gorges de l’Ardèche et de leurs plateaux », 288 pages.
- MRM-SGGA. 2000 à 2013 – « Suivis biologiques de la reproduction de l’Alose dans la rivière Ardèche ».

**Parc National de la Vanoise, BUISSON C. 2013 – « Plan de gestion 2014-2020 de la Réserve Naturelle Nationale de la Grande Sassièr – Evaluation du plan initial », 17 pages.**

**Parc National de la Vanoise, COLLOMB C - 2011 – « Plan de gestion 2014-2020 de la Réserve Naturelle Nationale de la Grande Sassièr – Evaluation du plan initial », 17 pages.**

**Préfecture de l'Ardèche. 2013 – « Arrêté préfectoral de renouvellement du conseil scientifique de la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche ».**

**Réserves Naturelles de France (RNF), CHIFFAUT A. 2006 – «Guide méthodologique des plans de gestion de réserves naturelles », 72 pages.**

**SBA, MANDIN JP. 2008 à 2011 - « Genévrier de Phénicie : inventaire, études et propositions de mesures de gestion », 59 pages.**

**SGGA, CHAUVET C, 2014 – « Amélioration des connaissances des populations d'Odonates d'intérêt communautaire et complément des inventaires au sein de l'Espace Naturel Sensible des Gorges de l'Ardèche », 64 pages.**

**SGGA, DOUBLET D. 2007 à 2014 – « Rapports d'activités de la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche ».**

**SGGA, DOUBLET D. 2008 à 2014 – « Placettes d'équarrissage naturel (placettes structures) en faveur du Vautour percnoptère - Bilans d'activités Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche (Site Natura 2000 B'1 de la Basse Ardèche Urganienne) », 15 pages.**

**SGGA, DOUBLET D. 2008-2012 – « Deuxième Plan de Gestion de la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche », 249 pages.**

**SGGA, DOUBLET D. 2011 – « Bilan de la convention de gestion de la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche 2007-2011 (Comité Consultatif 2011) », 46 pages.**

**SGGA, GLEIZES L. 2012-2013 – « Mise en œuvre d'un suivi de la dynamique naturelle des milieux forestiers de la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche - Adaptation et mise en œuvre du protocole de suivi dendrométrique des réserves forestières au contexte du taillis méditerranéen, analyse de l'état initial, discussion et perspectives », 135 pages.**

**SGGA-LPO. 2000 à 2014 – « Inventaires et suivis des chauves Natura 2000 B1' du site « Basse Ardèche Urganienne Année 2014 - Mise en œuvre de la convention partenariale SGGA/LPO Rhône chauves-souris Rhône-Alpes ».**

**SGGA, MEUNIER C. 2014 - « DOCUG (Document unique de gestion) du site N2000 du Sud Ardèche et de la Dent de Rez et ENS des Gorges de l'Ardèche : site classé du Pont d'Arc et Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche), Site d'intérêt communautaire de la Basse Ardèche Urgonienne FR8201654 Zone de Protection Spéciale de la Basse Ardèche FR 8210114 », 436 pages.**

**SGGA, NALIN A. 2011 et 2012 – « Rapport d'étude Espèces végétales exotiques envahissantes de la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche et du site classé du Pont d'Arc- Inventaire, cartographie et mesures de gestion - (Site Natura 2000 du sud Ardèche et de la Dent de Rez – Espaces Naturels Sensibles) », 47 pages.**

**SGGA, RIZET F. 2014 – « Inventaire de la population de Castor fiber et son utilisation du territoire dans l'Espace Naturel Sensible des Gorges de l'Ardèche (site classé du Pont d'Arc et Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche) », 40 pages.**

**SGGA, SALLELES J. 2007 – « Identification des corridors écologiques dans la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche », 50 pages.**

**SGGA, SAUCE P. 2011 et 2012. « Etude des propriétés du Conseil Général de l'Ardèche dans l'Espace Naturel Sensible des Gorges de l'Ardèche (Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche et Site Classé du Pont d'Arc) », 62 pages.**

**SGGA-CDFME. 2005 - « Convention escalade dans la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche ».**

**SGGA. 2011 - Topoguide : « Les Gorges de l'Ardèche, un chef d'œuvre du temps, 10 sentiers à découvrir ».**

**Société Alcide d'Orbigny, CALMONT B. 2007 - « Etude des Arthropodes ripicoles dans les Gorges de l'Ardèche », 59 pages.**

**Société Alcide d'Orbigny - CALMONT B. 2008 – « Inventaire des Coléoptères Saproxyliques de la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche et du site d'Eyrole », 191 pages.**

## **Annexes**

**1/ Tableau de correspondance "Enjeux - Priorité" et "Objectif à Long Terme" du prochain PG RNNGA (2016 - 2020)**

**2/ Tableau de correspondance des anciens OLT avec nouveaux OLT du prochain PG RNNGA (2016-2020)**

## 1 / Tableau des "Enjeux" - "Priorité" et "Objectif à Long Terme" du prochain PG RNINGA (2016 - 2020)

	<b>ENJEUX</b>	<b>Priorité</b>	<b>OBJECTIFS A LONG TERME (OLT)</b>
<b>Conservation du patrimoine naturel et géologique</b>	Bon état de conservation de la forêt méditerranéenne des Gorges de l'Ardèche	1	<b>I. Maintenir et restaurer la naturalité de la forêt méditerranéenne des Gorges de l'Ardèche</b>
	Bon état de conservation des habitats naturels et des espèces à forte valeur patrimoniale des parois rocheuses: Aigle de Bonelli, Vautour percnoptère, Faucon pèlerin, Corbeille d'argent à gros fruits, Genévrier de Phénicie...	1	<b>II. Préserver et restaurer la fonctionnalité du milieu rupestre et ses espèces patrimoniales : Aigle de Bonelli, Vautour percnoptère, Faucon pèlerin, Corbeille d'argent à gros fruits, Genévrier de Phénicie...</b>
	Bon état de conservation des habitats naturels et des espèces à forte valeur patrimoniale de la rivière Ardèche: Loutre, Castor, Apron, Alose, Odonates...	2	<b>III. Participer au maintien et à la restauration des fonctionnalités de la rivière dans les Gorges de l'Ardèche</b>
	Bon état de conservation du milieu souterrain: population de chiroptères, faune troglobie, concrétions, matériel archéologique...	1	<b>IV. Mieux préserver les patrimoines naturel et culturel du milieu souterrain</b>
	Maintien et augmentation de la biodiversité de la réserve naturelle	1	<b>V. Maintenir les accumulations sableuses, habitats spécifiques des Gorges de l'Ardèche</b>
	Conservation et valorisation du patrimoine géologique remarquable des Gorges de l'Ardèche	2	<b>VI. Conserver et faire reconnaître le patrimoine géologique remarquable des Gorges de l'Ardèche</b>



Socio-économique	Adéquation entre fréquentation touristique et objectifs de conservation des milieux et espèces	1	<b>VII. Sensibiliser aux enjeux de la réserve naturelle : maîtriser et orienter les activités de pleine nature pour mieux protéger les patrimoines naturel et culturel des Gorges de l'Ardèche</b>
	Sensibilisation du public aux objectifs de conservation du patrimoine naturel et culturel	1	
Connaissance	Amélioration des connaissances dans les domaines pour lesquels des lacunes sont identifiées	2	<b>VIII. Améliorer les connaissances sur les patrimoines naturel et culturel des Gorges de l'Ardèche</b>
Administration	Disponibilité des moyens nécessaires à la gestion	1	<b>IX. Améliorer le fonctionnement de la réserve naturelle</b>

**Attention :** Si l'OLT « Maitriser la fréquentation touristique et sportive » n'apparaît plus comme un objectif à long terme en tant que tel, la maîtrise de la fréquentation est un objectif transversal de **priorité 1** décliné dans les OLT (I à VIII) du nouveau PG.

**Ou (avis DREAL) :** intégrer la maîtrise des activités de pleine nature dans l'OLT VII : « **VII. Sensibiliser aux enjeux de la réserve naturelle : maîtriser et orienter les activités de pleine nature pour mieux protéger les patrimoines naturel et culturel des Gorges de l'Ardèche** »

## 2/ Tableau de correspondance des anciens OLT avec nouveaux OLT du prochain PG RNINGA (2016-2020)

OLT plan de gestion initial (2008 -2012)	Commentaires	OLT revus (futur plan: 2016 -2020)
<p>A. Conserver le patrimoine naturel et favoriser la naturalité du site</p>	<p><i>Objectif trop général. Le nouveau PG prend en compte les 4 milieux de la Réserve naturelle : forêt, parois rocheuses (milieu rupestre), milieu souterrain et rivière et leur fonctionnalité avec les espèces remarquables qui les composent. Certaines d'entre elles sont des indicateurs potentiels à l'évaluation de l'état de conservation des habitats qu'elles occupent.</i>  <i>OLT n° I, II, III et IV du nouveau PG</i></p>	<p><b>I. Maintenir et restaurer la naturalité de la forêt méditerranéenne des Gorges de l'Ardèche</b></p>
		<p><b>II. Préserver et restaurer la fonctionnalité du milieu rupestre et ses espèces patrimoniales : Aigle de Bonelli, Vautour percnoptère, Faucon pèlerin, Corbeille d'argent à gros fruits, Genévrier de Phénicie...</b></p>
		<p><b>III. Participer au maintien et à l'amélioration des fonctionnalités de la rivière dans les gorges de l'Ardèche</b></p>

D. Conserver le patrimoine culturel : archéologie et petit patrimoine	<p><i>Cet objectif n'est plus considéré comme un OLT: - le petit patrimoine étant présent essentiellement sur la partie terrestre de la réserve naturelle, il est intégré dans l'OLT n° VI du nouveau PG. - le matériel archéologique très présent dans les cavités de la Réserve naturelle est pris en compte dans l'OLT n° IV comme indicateur potentiel d'évaluation de l'état de conservation du milieu souterrain.</i></p>	<b>IV. Mieux préserver les patrimoines naturel et culturel du milieu souterrain</b>
	<p><i>La mise en oeuvre des deux précédents plan de gestion a montré l'importance de la prise en compte de la conservation et la valorisation du patrimoine géologique remarquable des gorges de l'Ardèche comme un objectif à long terme. OLT n° V du nouveau PG.</i></p>	<b>VI. Conserver et valoriser le patrimoine géologique remarquable des Gorges de l'Ardèche</b>
B. Améliorer les connaissances (inventaire de la biodiversité) et recherche	<i>Objectif maintenu mais reformulé.</i>	<b>VIII. Améliorer les connaissances sur les patrimoines naturel et culturel des Gorges de l'Ardèche</b>
C. Accroître la biodiversité	<i>Objectif conservé mais reformulé en mettant l'accent sur la notion de maintien de la biodiversité déjà présente sur le site (lien avec la fonctionnalité globale du site).</i>	<b>V. Maintenir les accumulations sableuses, habitats spécifiques des Gorges de l'Ardèche</b>

E. Assurer la vocation pédagogique et culturelle de la réserve naturelle	<p><i>Reformulation plus appropriée qui intègre la prise en compte de la fonction de sensibilisation auprès de tous les publics de la réserve naturelle souhaitée par le gestionnaire à travers des actions de sensibilisation (éducation à l'environnement scolaires et grand public, partenaires...) en faveur des enjeux de protection du patrimoine naturel mais également culturel indissociable de l'histoire des Gorges de l'Ardèche.</i></p>	<p><b>VII. Sensibiliser aux enjeux de la réserve naturelle : maîtriser et orienter les activités de pleine nature pour mieux protéger les patrimoines naturel et culturel des Gorges de l'Ardèche</b></p>
F. Maîtriser de la fréquentation touristique et sportive	<p><i>Si ce n'est plus un objectif à long terme en tant que tel, la maîtrise de la fréquentation est un objectif transversal de <u>priorité 1</u> décliné dans les OLT (I à VIII) du nouveau PG.</i></p>	/
G. Informer et communiquer auprès du public et de nos partenaires	<p><i>Ce n'est plus un objectif à long terme en tant que tel mais l'information et la communication sont transversales et sont déclinées dans les OLT (I à VIII) du nouveau PG.</i></p>	/
H. Assurer la police de la Nature et la surveillance du site	<p><i>Ce n'est plus un objectif à long terme en tant que tel mais ces missions essentielles de Police et de Surveillance sont transversales et sont déclinées dans chacun des OLT du nouveau PG.</i></p>	/
I. Améliorer le fonctionnement (personnel, bâtiments, Plan de gestion)	<p><i>Objectif maintenu.</i></p>	<p><b>IX. Améliorer le fonctionnement de la réserve naturelle</b></p>